



Devenue inutile, elle disparaît du paysage

p. 7



Photo Jean Dominique Rousseau



Une équipe en OR

pp 24-25

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Tél. et fax: **418-259-2177**
echosf@videotron.ca
www.echosf.org

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **17 janvier 2020**.

ADMINISTRATEURS

Nicole Labonté	Présidente	259-7884
Jean-Yves Gosselin	Vice-président	259-2471
Louis-Marie Garant	Trésorier	259-2200
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659

DIRECTEURS

Lorraine Lamonde	259-2433
Mireille Fournier	259-7526
Gabrielle Thibeault	

PUBLICITÉ

Raynald Laflamme

PETITES ANNONCES

Nicole Labonté

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

MONTAGE PREMIÈRE PAGE

Raynald Laflamme

TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE

Raynald Laflamme

PHOTOGRAPHE

Jean Dominique Rousseau

ABONNEMENT

Mireille Fournier

RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

Jean-Yves Gosselin

IMPRESSION

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*
**Culture
et Communications**
Québec



Journal réalisé bénévolement St-François communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	85,00	635,00\$
Petite annonce	3,00\$	
ABONNEMENT		
Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec Marie-Ève Presseau à CPS Média: mpresseau@cpsmedia.ca

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François (G0R 3A0).

Tirage: 735 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Municipalité.....	418-259-7228
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Une communauté en action maintenant sur le Web www.echosf.org

SOMMAIRE

Les gagnants du Cocktail Prestige Desjardins.....	4-5, 10
Un incendie qui a embrasé les souvenirs	6, 8
Devenu inutile, il disparaît du paysage	6-7
Mot du maire.....	9
Bienvenue à Charles-Alexis.....	10
Bienvenue à Pierre-Étienne.....	10
Bienvenue à Marc-Olivier.....	10
Bienvenue à Laurent.....	10
Une année choc pour L'Écho de Saint-François	11-12
De la belle visite	12
Noël, temps de partage.....	12
Le marché de Noël 2019! Une réussite!.....	13
Est retournée vers le Père.....	14
Bienvenue à l'abbé Éric-Hervé Diby	14
L'horaire des célébrations de décembre	14
Un couple d'ici prend la barre de la concession Ultramar	15-16
Une réimpression de L'Odyssée des Morin	16
Le cadeau parfait pour Noël!.....	17
Chronique littéraire.....	18
Un pont tombé dans l'oubli.....	18
Effondrée au fond la rivière, la dernière structure nécessite son retrait d'urgence.....	19
École des garçons 7 ^e année – Classe 1964-1965	20
Automne 2019: Des travaux en bordure de la rivière du Sud.....	21
Jeune diplômée au service des producteurs d'ici.....	22
Marthe Laverdière, une femme inspirante!.....	23
La Francolière: Cross-country.....	24
La Francolière: Une première position pour Lauralie Jean	24
La Francolière: La Fête de L'Halloween.....	24
La Francolière: Ils ont bu la potion.....	24
La Francolière: Le Noir et Or s'impose à nouveau sur le terrain	24
La Francolière: Handball: Le Noir et Or a défendu ses couleurs.....	25
La Francolière: Prochaine cueillette de bouteilles	25
La Francolière: Entrevue avec notre orthopédagogue Océanne Dostie	25
La crise des médias sévit partout.....	26-27
Renouvelez votre adhésion à L'Écho	28
Diner de Noël de la FADOQ.....	29
La magie des Fêtes à Saint-Michel-de-Bellechasse	31
Zakary Corriveau sur motocross: Année de transition réussie.....	32
Info-Loisirs.....	33-37
Au fil des jours.....	38
L'Écho municipal.....	8 pages

La nouvelle coordonnatrice aux Loisirs

Lydia Martel



La municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud a le plaisir de vous informer de la nomination de madame Lydia Martel à titre de technicienne en loisirs. Madame Martel possède un diplôme d'études collégiales en gestion et intervention en loisirs combiné à une expérience très appréciable dans ce domaine. Madame Martel est officiellement entrée en fonction le 21 octobre 2019. Le conseil, la direction et le personnel lui souhaitent la plus cordiale bienvenue parmi nous et nous vous invitons à la rencontrer afin de découvrir son dynamisme et sa joie de vivre. Vous pouvez rejoindre madame Martel par téléphone au 418 259-7228 poste 202, par cellulaire au 581 308-7229, par courriel à loisirs@stfrancois.ca, ou par Facebook. ☺

Source : Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

BMR

Avantis
Coopérative

Pour tous vos travaux de rénovation

QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX - PEINTURE

www.avantis.coop

Ok Pneus André Ouellet, Frédéric Ouellet

Le 15 novembre dernier, c'est avec fierté, et devant une foule record de plus de 300 personnes que la Chambre de commerce de Montmagny, le CLD de la MRC de Montmagny et la Société de développement économique de Montmagny ont reconnu l'apport et la réussite d'entreprises de la région lors du Cocktail Prestige Desjardins.

Si la distinction phare de l'évènement de reconnaissance, le prix Prestige, a été remise à **OK Pneus André Ouellet**, **Emballages LM** est pour sa part reparti avec le prix Ambassadeur RH – volet reconnaissance, le **club Magny-Gym** avec le prix Leadership en économie sociale et la **Maison Rousseau** avec le prix Coup de cœur – Nouvelle entreprise. De leur côté, **Bleu & Bon** et **St-Pamphile Fleuriste** ont respectivement remporté les prix Fierté, la première pour la MRC de Montmagny et la seconde pour la MRC de L'Islet.

Prix Prestige et mention spéciale

Cumulant les succès entrepreneuriaux depuis 20 ans, **OK Pneus André Ouellet** a ajouté une autre distinction à sa liste en remportant les grands honneurs du Cocktail Prestige Des-

jardins: le prix Prestige – contribution au développement économique et régional remis par la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny. Cette victoire est en grande partie attribuable à l'importante croissance qu'a connue l'entreprise, mais surtout au fait qu'elle a su se démarquer par sa diversification de produits,



Crédit photo : Annie Gagnon photographe



www.garant.com



On vous facilite la tâche^{MC}

et Emballages LM montent sur la scène

son image de marque distinctive et son efficacité redoutable.

La Maison funéraire Laurent Normand et Maniac Moto La Renaissance de Montmagny étaient également en lice pour ce prix. La première avait retenu l'attention du jury en raison des importants travaux effectués pour doter la région du seul complexe funéraire à offrir tous les services sous un même toit et la seconde pour sa croissance exceptionnelle et le dynamisme contagieux de son propriétaire.

Soulignons également qu'une Mention spéciale du jury a exceptionnellement été offerte cette année à Vitrerie L.C. de Montmagny puisque l'entreprise a non seulement impressionné les membres du jury par son succès commercial, mais surtout par sa relève entrepreneuriale réussie.

Soirée fructueuse

La soirée aura été assurément fructueuse pour le copropriétaire d'OK Pneus André Ouellet, **Frédéric Ouellet**, puisque



Crédit photo : Annie Gagnon photographe

sa notoriété, sa réussite, son engagement et sa contribution à la région lui ont valu le titre de Personnalité économique, une distinction parrainée par Investissement Québec.

Prix Ambassadeur RH à Emballages LM

Deux nouvelles distinctions ont été remises cette année. Le prix Ambassadeur RH – volet reconnaissance rendu possible grâce à la collaboration du Centre local d'emploi de Montmagny, qui visait à souligner les pratiques exemplaires d'une entreprise en matière de reconnaissance de ses ressources humaines, a été attribué à **Emballages LM** de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud en raison de son climat de travail positif, humain et familial, et des nombreuses mesures RH novatrices instaurées. Paber Aluminium de Cap-Saint-Ignace et Physio Ergo + de Montmagny étaient les finalistes dans cette catégorie.



Crédit photo : Annie Gagnon photographe

Prix Ambassadeur RH – volet reconnaissance: Frédéric Jean et Audrey Proulx d'Emballages LM, l'entreprise gagnante, en compagnie de Jacynthe Daigle, directrice du Centre local d'emploi de Montmagny, leader de ce prix.

Le club Magny Gym monte sur la scène

Quant au prix Leadership en économie sociale remis par Teknion à une qui souhaitait mettre en lumière une entreprise, une coopérative ou un OBNL s'étant démarqué par ses réalisations, sa bonne gestion et son impact positif dans la collectivité, il a été remporté par le club **Magny-Gym**. Au-delà des nombreuses médailles récoltées par ses athlètes depuis 1975, ce sont entre autres ses ententes conclues en matière de tarification, son ingéniosité pour trouver des espaces d'entraînement et son service de accompagnement « style Nez rouge » offert aux entreprises qui ont permis au club Magny-Gym de remporter le trophée, devançant ainsi l'entreprise adaptée Formaca et le club de hockey L'Everest de la Côte-du-Sud.

La députée-ministre de Côte-du-Sud, Marie-Eve Proulx, a aussi profité de la soirée de reconnaissance pour remettre à **Brigitte Vézina**, que plusieurs considèrent comme l'âme du club Magny-Gym, la Médaille de l'Assemblée nationale.

Coup de cœur — Nouvelle entreprise et prix Fierté

Le prix Coup de cœur – Nouvelle entreprise parrainé par Desjardins Capital a de nouveau permis de récompenser une entreprise de la relève. Trois finalistes déterminés par le CLD de la MRC de Montmagny ont été soumis au vote lors de la soirée : BTL Avocats, la Clinique de l'Audition Bois & Gagnon

Suite à la page 10

Un incendie qui a embrasé les souvenirs

Comment bien raconter un événement qui s'est déroulé il y a plus de 47 ans et que celui qui vous le raconte le fait avec ses souvenirs de garçon de 13 ans. Tout d'abord, il faut que cet événement ait marqué son esprit sur plus d'un point:

1. L'ampleur de l'événement;
2. La proximité de l'événement;
3. Un contexte particulier lors de l'événement;
4. L'avoir déjà raconté.

 par Raynald Laflamme

Alors, il était une fois... septembre 1972.

C'était l'année d'ouverture à Montmagny de l'école Polyvalente Louis-Jacques-Casault. C'était aussi ma première année de secondaire après huit années passées au primaire, du couvent (4 années — eh oui... j'en ai doublé une!) à l'école des garçons (4 années — il y avait une 7^e année et d'ailleurs, les diplômés de 1972 furent les derniers à faire cette 7^e année). J'étais dans un cours de religion quand l'enseignant nous a demandé s'il y avait eu récemment dans nos vies de jeunes adolescents un événement marquant qui avait été vécu par plus d'une personne. Comme nous étions quelques-uns de Saint-François, je me suis empressé de donner l'exemple de l'incendie de la meunerie coop de Saint-François. Autant de vous dire tout de suite que l'histoire que j'ai raconté⁴ à ce moment-là était bien différente de celle de mes compagnons de village.

Voici donc l'histoire de cet événement ou plutôt mon histoire de cet événement.

Le samedi 13 mai 1972

Ne me demandez pas ce que j'ai fait pendant cette journée, je serais incapable de vous répondre. J'ai probablement aidé Maurice à faire de la clôture. Chez nous, le samedi, du moins en mai et juin, était consacré à réparer de la clôture. On faisait ça en famille, ma sœur Marie, ma mère Monique, moi et mon père. Donc, en ce samedi de mai, rien de bien différent ne se tramait sous le soleil. Chez la famille Laliberté-Laflamme, il y avait toutefois une certaine fébrilité. En soirée, ma grand-mère maternelle, la mère Jeanne, allait recevoir les honneurs de la communauté à titre de Mère de l'année à Saint-François³. Ce sera la fête aux Loisirs.

Mais...

Je ne sais pas à quelle heure a été donnée l'alerte incendie et qui l'a donnée. C'était très certainement en fin après-midi. Le gérant de l'époque, Robert Paré, a été sur les lieux rapidement. On raconte qu'il avait grimpé vivement et dangereusement l'échelle à l'intérieur de l'élévateur à grains construits moins de cinq ans auparavant. Il n'y avait déjà rien à faire pour stopper le début d'incendie.

Puis...

Tout s'est déroulé très vite.

Les camions de pompier des localités voisines, Montmagny inclus, ont déferlé sur les lieux. Les badauds aussi... bière à la main. Nous étions après tout en début de soirée, un samedi...



Photo Marie Laflamme



Photo Marie Laflamme



Photo Raynald Laflamme



Photo Marie Laflamme

Suite à la page 8

Devenu inutile, il disparaît du paysage

Véritable enseigne de la marque COOP à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pendant 51 ans, et qui se voyait de loin, l'élévateur à grains de la meunerie agricole aura terminé sa vie utile en novembre sous le pic des démolisseurs.

✍ par Raynald Laflamme

Avantis Coopérative, né en octobre 2018 de la fusion de quatre entités coopératives régionales, n'entrevoit plus d'avenir pour l'installation de Saint-François. Le regroupement de ses activités et les besoins changeants des producteurs agricoles ont eu raison de la meunerie. De plus, selon les dires d'un directeur, le bâtiment coulait comme un panier percé. Seul l'entrepôt bâti sur pilotis poursuivra sa vocation. D'ailleurs, cette section, ou du moins la partie Est de cette section, a traversé le temps. Elle avait été sauvée in extremis du sinistre de 1972 qui avait détruit la première mouture de la meunerie.

Un premier bâtiment détruit

Il s'agit bien du deuxième élévateur qui vient d'être démolie, puisque le premier est parti sous les flammes le samedi 13 mai 1972. Ce premier bâtiment, dont la construction avait débuté au tournant de l'année 1967, avait été béni en 1968. Il a donc desservi les agriculteurs pendant moins de cinq ans.

Pour cette nouvelle installation, les dirigeants ont dû démolir l'ancienne beurrerie et un garage à l'arrière. Le projet avait été précédé par la démission du secrétaire gérant Évariste Lamonde (1949-1966). Certains administrateurs de l'époque souhai-

taient rénover la première meunerie qui était, elle, installée côté Sud du chemin Saint-François Ouest et dont la construction de l'élévateur remonte à 1943. Évariste Lamonde s'était alors opposé au projet de rénovation de ce bâtiment. Une partie de ce bâtiment a aujourd'hui une vocation d'entrepôt. Finalement, il n'y aura pas de rénovation de la première meunerie, mais bien la construction d'un nouveau bâtiment qui connaîtra son triste sort moins de 5 ans plus tard.

Reconstruction

À la suite de l'incendie, les administrateurs et les membres sont unanimes. La meunerie sera reconstruite à son emplacement actuel. L'élévateur sera même plus haut que la première construction. Le coût approximatif de la construction est de 125 000\$. Elle sera bénie à son tour le 6 mai 1973.

Démolition

Quarante-sept ans plus tard, la démolition de l'élévateur aura nécessité l'intervention d'une grue, de pelles mécaniques, d'une plateforme télescopique et de la main-d'œuvre. Le coût de la démolition avoisinerait 100 000\$. ☪



Photo Jean Dominique Rousseau



Photo Raynald Laflamme



Photo Marie Laflamme



Photo Marie Laflamme



TOITURE INNOVATOIT
UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

RBQ : 5737-2690-01

FERBLANTIERS COUVREURS
BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER
TOIT MÉTALLIQUE
DÉNEIGEMENT DE TOITURE
REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

 **INNOVATOIT.COM** 

418.554.4352  24/7

Un incendie...

Suite de la page 6

Malheureusement, le spectacle de cet incendie valait bien le déplacement à Saint-François pour voir cette torche embraser le ciel du Quatre-Chemins¹.

Sauvons ce qui doit être sauvé

Mon grand-père paternel, Alphonse, étant voisin de l'immeuble en flammes² a vite demandé assistance. Quelques hommes sur le toit et quelques hommes au bas à tenter d'envoyer quelques pelletées de neige (oui, on pouvait encore trouver de la neige à cette époque de l'année). Par tous les moyens, balais à la main, ils chassaient les tisons qui atterraient par dizaines sur la toiture. Quelques centaines de pieds plus loin, la ferme de Clermont Leconte, placée sur la même trajectoire de vent, avait reçu la visite des pompiers.

Ce soir-là, aucun autre bâtiment n'avait pris feu grâce au travail incessant des pompiers même si le système d'aqueduc de Saint-François avait peine à fournir l'eau. Je me souviens que mon oncle Calixte Laliberté s'était rendu sur la rivière du Sud pour dégager à l'aide de son tracteur l'entrée d'eau.

Une fête sans célébration

Une fois que l'incendie a été circonscrit, nous nous sommes rendus aux Loisirs où Madame Jules Laliberté attendait la famille et les amis. Ce fut une bien drôle de soirée pour ce qui en restait. L'ambiance n'était pas au rendez-vous. Les producteurs agricoles de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud fédérés en coopérative venaient de perdre leur meunerie. Le cœur n'était pas aux célébrations. Les esprits étant ailleurs... ☹

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST LÀ.

PROMUTUEL
ASSURANCE 

1 888 265-7940
promutuelassurance.ca



Les produits métalliques Roy
Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

www.roymetalinc.com
Nous recrutons

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Une partie de l'histoire de Saint-François est disparue ce mois-ci! D'abord la meunerie de la COOP qui est partie sous le pic des démolisseurs et ensuite le vieux pont de fer situé dans l'ancienne route municipale reliant le rang Sud (Jacques Blais) et le village (dépanneur) est disparu! Le pilier central fragilisé avec le temps accompagné des grands vents l'ont fait basculer dans la rivière! Les employés ont dû le sortir de l'eau avant que la glace le fige et risque de créer des embâcles au printemps...

N'oubliez pas la soirée des bénévoles qui se tient cette année le 5 décembre. C'est une belle occasion pour la municipalité de reconnaître nos bénévoles qui au quotidien font la différence et qui font de Saint-François un milieu dynamique où il fait bon vivre!

Nous sommes actuellement en pleine période budgétaire! Avec l'hiver rude du début 2019, accompagné des prévisions à venir, pas besoin de vous cacher que nous avons des défis de ce côté pour en arriver à un budget équilibré!!

Dans le même ordre d'idées nous avons un nouveau dépôt de rôle cette année donc, il se peut qu'il y ait des différences de valeur imposable de vos résidences et bâtiments. Beaucoup de transactions se réalisent à des valeurs plus importantes que les prix d'évaluation municipale, signe que notre municipalité est dynamique et recherchée

Notre nouvelle ressource en loisirs est maintenant en poste! Il s'agit de Lydia Martel de Beaumont. Déjà après quelques semaines nous pouvons sentir le dynamisme de cette jeune dame! Elle tombera certainement sous le charme des citoyens actifs de Saint François! Bienvenue Lydia!

Mot du maire

Les travaux au niveau de la Première rue ainsi que de la Première avenue sont maintenant complétés! Merci aux résidents du secteur pour votre patience et votre collaboration!



Le conseil a donné le mandat à notre firme d'ingénierie de préparer les plans et devis pour des travaux qui devraient avoir lieu à l'été 2020. Nous avons une demande de subvention de partie au ministère pour la rénovation complète des infrastructures sur le chemin Saint-François Ouest de la caisse Desjardins jusqu'à l'extrémité ouest (sortie du village). Nous devrions faire une rencontre citoyenne à ce sujet en janvier pour discuter des impacts que cela pourrait avoir sur les résidents ou les citoyens devant circuler dans ce secteur.

Le conseil municipal en est à mi-mandat! Je peux vous dire que j'ai du plaisir à travailler avec chacun des élus. Nous travaillons dans l'harmonie et le plaisir en ayant toujours toujours en tête d'améliorer le bien-être des citoyens de Saint-François! Je vous souhaite un très beau mois de décembre! ☺

Frédéric Jean, maire

Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Avis aux lecteurs — Le journal offre gratuitement cet espace à la disposition de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.



JEAN MORIN
jean.morin@ms2controle.net
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444 URGENCE 24H/7JOURS 418 248-0444



VENTE • LOCATION • ÉCHANGE

160, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A5
418 • 248 • 8899

www.lapointeauto.com
WWW.FACEBOOK.COM/LAPOINTEAUTOMOBILEINC/

Jeep DODGE RAM

VOUS AVEZ UN PROJET D'ENTREPRISE?

Informez-vous sur la mesure Soutien au travail autonome

- ▶ Accompagnement par le Comité local de développement de la MRC de Montmagny
- ▶ Possibilité d'aide financière jusqu'à 52 semaines

Avec la participation financière de:

Québec

MRC de Montmagny
CLD COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

Réjean Cliche

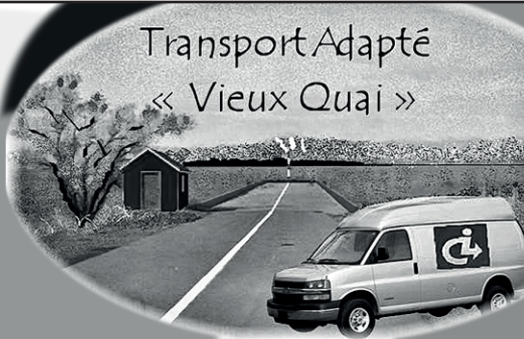
☎ 418 248-5985 ✉ cldmontmagny.com

Jean-François Ritt - participant mesure STA
DOMAINE RITT CIDRERIE & VERGERS
Cap-Saint-Ignace



418 • 291 • 0056

Transport Adapté
« Vieux Quai »



C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056

Cocktail Prestige Desjardins

Suite de la page 5

audioprothésistes et la Maison Rousseau, toutes trois de Montmagny. À la suite du vote, les convives ont majoritairement choisi la **Maison Rousseau**.

La MRC de Montmagny, grâce à la collaboration d'Hydro-Québec, a également profité de l'évènement pour remettre le prix Fierté à une entreprise agroalimentaire s'étant démarquée dans son milieu et faisant la fierté de sa municipalité. Contrairement aux autres prix, ce n'était pas les entreprises qui devaient soumettre leur candidature, mais plutôt les municipalités. Dix entreprises issues d'autant de municipalités ont ainsi été proposées et, au terme d'un vote secret tenu en conseil des maires, **Bleu & Bon** de Saint-Just-de-Bretenières est reparti avec le trophée en raison du dynamisme et de la détermination des propriétaires, Marie-Ève et Raynald Vachon, de l'excellence des produits offerts et de la croissance spectaculaire du réseau de distribution de l'entreprise.

Nouvellement cette année, un prix Fierté a aussi été attribué dans la MRC de L'Islet par le Canadien National (CN) à une petite entreprise ou à un travailleur autonome se distinguant et s'impliquant dans le développement de sa communauté. Quatre Municipalités avaient proposé une entreprise de leur territoire et c'est finalement **St-Pamphile Fleuriste**, propriété de Catherine Bourgault, qui a été couronnée gagnante en raison de la grande diversité de produits et services de son commerce, mais surtout de son implication exceptionnelle au sein de sa communauté.

Pour consulter le cahier-souvenir présentant les entreprises finalistes et lauréates de la soirée ainsi que les vidéos de présentation, il suffit de se rendre au ccmontmagny.com.

Source: Émilie Laurendeau
Communications régionales Montmagny

Bienvenue à Charles-Alexis

Il est né le 13 mai 2019, fils de Marie-Pier Roy et de Vincent Dubé. Baptisé le 10 novembre 2019 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine : Samuel Dubé et Audrey Roy. ☺



Bienvenue à Pierre-Étienne

Il est né le 13 mai 2019, fils de Marie-Pier Roy et de Vincent Dubé. Baptisé le 10 novembre 2019 en l'église de Saint-François. Parrains: Jean-François Roy et Jonathan Dubé. ☺



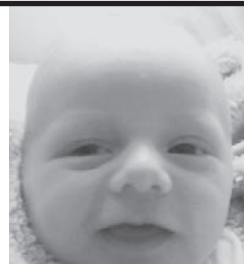
Bienvenue à Marc-Olivier

Il est né le 17 juin 2019, fils de Karine Blais et de Jean-François Roy. Baptisé le 10 novembre 2019 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Michaël Blais et Valérie Blais. ☺



Bienvenue à Laurent

Il est né le 27 septembre 2019, fils de Audrey Bonneau et de Samuel Gaudreau. Baptisé le 17 novembre 2019 en l'église de Saint-François. Parrain : Stéphane Bonneau. ☺



Le Miel des Prairies

Quand je sucre, je mielle!

- ✓ Miel en 4 variétés de saveur
- ✓ Bonbons au miel
- ✓ Service de pollinisation



120, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
418-259-2354

lemieldesprairies@gmail.com
www.facebook.com/propVanBlais1/

Une année choc pour *L'Écho de Saint-François*

Pour faire face aux défis croissants du maintien de ses activités de production d'information locale et régionale, les membres du journal communautaire L'Écho de Saint-François réunis en assemblée générale ont voté en faveur de l'accroissement du membrariat.

✍ par Raynald Laflamme

Deux nouvelles catégories de membre ont ainsi été créées. Ainsi, la catégorie **membres Sympathisants** s'adresse autant aux individus (5\$), aux organismes (25\$) et aux commerces et entreprises de l'extérieur qui souhaitent soutenir les activités. À la différence de la catégorie **membres Résidents** (individus 5\$, organismes 25\$, commerces et entreprises 50\$), les membres Sympathisants n'ont pas de droit de vote à l'assemblée générale et ne peuvent être élus au conseil d'administration. Autre catégorie à voire le jour, les **membres Élites**. Ces derniers, qu'ils soient de Saint-François ou de l'extérieur, paient une cotisation de 20\$ annuellement, mais sans droit de vote et sans possibilité de siéger au conseil d'administration.

Des changements devenus nécessaires

Ces changements dans le membrariat sont devenus nécessaires afin d'accroître les revenus autonomes de

l'organisme communautaire. Pour la première fois de son histoire, le journal a enregistré une perte aux livres de plus de 15 000\$. La prochaine année est aussi à risque d'être déficitaire, mais dans une moindre proportion. Les revenus publicitaires sont en baisse en raison du déplacement des budgets de publicité vers les géants du web, Facebook, Google et compagnie.

Des postes à pourvoir au conseil d'administration

Les 12 membres présents à l'AGA ont reconduit Madame **Gabrielle Thibault** au poste 3, et **Louis-Marie Garant** au poste 7. Ils formeront le prochain conseil d'administration du journal *L'Écho* en compagnie de **Mireille Fournier** au poste 4, **Jean-Yves Gosselin** au poste 6 et **Raynald Laflamme** au poste de 2.

Les membres ont dû se résigner à voire quitter Mesdames Nicole Labonté, présidente sortante, et Lorraine Lamonde, administratrice sortante. Toutes les deux comptaient de nombreuses années d'implication bénévole au service de l'information locale.

Les postes 1 et 5 sont donc demeurés vacants et devront être comblés en cours de mandat par le conseil d'administration.

Suite à la page 12

CAISSE DESJARDINS DE LA MRC DE MONTMAGNY

Vous étiez la Caisse Desjardins de la Rivière-du-Sud. Vous étiez la Caisse Desjardins de la Rivière-du-Sud et Berthier-sur-Mer. Vous êtes la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny. Quel que soit le nom que vous portez, à titre de partenaire-annonceur vous avez participé au maintien et au développement d'une information locale à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. À titre d'annonceur prestige vous avez contribué à faire de L'Écho de Saint-François, le média d'information d'une communauté en action.

26 ANNÉES À NOUS ACCOMPAGNER
À TITRE DE PARTENAIRE D'AFFAIRES

Merci!

L'Écho de Saint-François

Suite de la page 11

Une 28^e année qui débute dans l'appréhension

Au cours de la dernière année (octobre 2018 à septembre 2019), *L'Écho de Saint-François* comptait 92 membres en règle, tous de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Le journal a publié 456 pages avec une moyenne de 41,5 pages par numéro. Les partenaires-annonceurs ont acheté 47% de ces 456 pages. Le contenu rédactionnel s'est partagé 50-50 entre l'information locale et l'information régionale.

Le journal communautaire *L'Écho de Saint-François* entreprend avec ce numéro de décembre sa 28^e année d'existence avec une certaine appréhension. Au bout du compte, il revient à la communauté sudfranciscoise de poser des gestes porteurs d'avenir pour le maintien de l'information locale d'une communauté en action. ☉

De la belle visite



Photo Valérie Savoie

(R. L.) Votre journal communautaire accueillait ses journalistes-collaborateurs de l'école La Francolière le samedi 16 novembre dans le cadre d'une activité visant à favoriser une meilleure compréhension de la production d'un journal auprès des jeunes. Nos invités : Annie Lamonde, Mathilde Roy, Élisanne Morin, Emma Laflamme, Marguerite Montminy, Norah Gendron et Alexis Allaire ont réalisé en sous-groupes la maquette des pages centrales. Ces pages sont réservées à la publication de leurs textes portant sur les activités de leur école. Ils auront le loisir de commenter leur expérience dans un texte à paraître dans l'édition de janvier 2020. Pour l'instant, les lecteurs peuvent apprécier la maquette qu'ils ont choisie de présenter dans les pages centrales de la présente édition. *L'Écho de Saint-François* remercie Madame Valérie Savoie, enseignante à La Francolière, qui réalise depuis nombre d'années cette activité extrascolaire auprès des jeunes de 4^e, 5^e et 6^e année qui souhaitent s'impliquer dans le journalisme étudiant. Bravo! ☉

Noël, temps de partage

Pour le temps des Fêtes, les familles et les personnes à faible revenu peuvent recevoir des **paniers de Noël** spécialement confectionnés grâce à des bénévoles et à la générosité de nombreuses entreprises et commerces.

Les personnes et les familles ont jusqu'au 10 décembre pour demander leur panier de Noël. La demande doit être faite auprès de madame Gilberte Crevier au 418-259-2287. Aussi, il est possible de laisser votre nom et vos coordonnées au bureau municipal. ☉

Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

FERME HORTICOLE
Lajoie

LA DESTINATION FLEURS & JARDINS

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
T: 418 884-3124 • www.fermehorticoledelajoie.com

Lajoie, c'est aussi des
Paysagistes
www.lajoiepaysagistes.com



Le marché de Noël 2019! Une réussite!

Le dimanche 17 novembre dernier, une vingtaine d'artistes et d'artisans ont participé au Marché de Noël organisé par le Cercle de fermières. C'était une belle occasion de favoriser les achats locaux et de se procurer des objets distinctifs et de qualité!

par Nicole Bonneau



Madame France Blais y présentait ses pièces réalisées avec la technique du pergamo

que Mira récupère les cartouches d'imprimantes (y compris les lasers) et les téléphones cellulaires! Les pourboires de la nourriture vendue iront à OLO (orange, lait œuf) pour soutenir les jeunes femmes enceintes dans le besoin et les pourboires pour emballages de Noël, à Préma Québec, venant en aide aux prématurés.

Félicitations à la gagnante du moitié/moitié, madame Christine Roy, de Montmagny!

Merci aux artisanes et artisans ayant contribué à faire du Marché de Noël... un bel événement!

Albert Proulx est toujours très actif dans la réalisation de pièces de bois oeuvrées.



**Source: Nicole Bonneau
Cercle de fermières de Saint-François**

Est retournée vers le Père...

Madame Lucille Gagnon Allaire décédée le 5 novembre 2019 à



l'âge de 88 ans à l'Hôpital de Montmagny. Elle était l'épouse de feu monsieur Gonzague Allaire. Elle était la fille de feu monsieur Édouard Gagnon et de feu dame Léona Martineau. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-

Sud. Elle laisse dans le deuil: ses enfants: Mario, Marie (Germain Poitras), Gisèle et Caroline (Simon Guay), ses petits-enfants: Vincent Poitras, Stéphanie Poitras (Geoffrey Wickaert), Amélie Poitras, Marie-Pier Guay (Xavier Bourgeois-Vézina), ses frères et sœurs: feu Armand (Irène Bilodeau), feu Rachèle (Lauréat Rousseau), René (Louiselle Lévesque), Georges (Ginette Grégoire), Agathe (feu Bertrand Simard), ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Allaire. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Le service religieux avec eucharistie a été célébré le samedi 16 novembre en l'église de Saint-François. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial. ☪

Bienvenue à l'abbé Éric-Hervé Diby

(R. L.) Un nouvel abbé vient de s'installer au cœur du village de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Originaire de Côte d'Ivoire, l'abbé Éric-Hervé Diby est au Québec pour un Doctorat en théologie pratique à l'Université Laval. Comme il n'a pas l'obligation de résider sur le campus, il s'est joint à temps partiel



à l'équipe de l'Unité missionnaire de l'Ouest. Lui et deux autres confrères, les abbés Richard N'Gole et Désiré Messou, sont actuellement à l'œuvre sur le territoire du diocèse de Sainte-Anne. De plus, tous trois proviennent de la même pépinière, soit le diocèse de Grand Bas-

sam, en Côte d'Ivoire. Comme quoi, ce diocèse africain n'est pas aux prises avec une pénurie de gens d'église. De son profil Linkendln, l'abbé Éric Hervé laisse parler cette phrase qu'il a écrite sur son mur: «Allez! De toutes les nations faites des disciples: baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit». Après la France, le voilà en Amérique pour «faire des disciples». Que la communauté chrétienne d'ici l'accueille dans la vie communale et dans ses prières. ☪



L'horaire des célébrations de décembre

À Saint-Pierre :

Célébration du pardon: le 8 décembre à 14h00.

Messe de Noël: le 24 décembre à 8h00.

Messes Collectives: Messes avec intentions collectives

À l'occasion de la fête de Noël, la messe sera aux intentions collectives de nos parents et amis défunts. Les personnes qui désirent souscrire des intentions peuvent se présenter au bureau de la fabrique pour inscrire leurs intentions et verser leur offrande du montant qu'ils veulent. L'argent recueilli ira pour la fabrique et les noms des défunts seront inscrits en évidence en arrière de l'église. Voilà une belle façon d'honorer nos disparus dans nos prières pour cette célébration et d'amasser de l'argent pour la fabrique.

Fête de la fidélité 2020

La fête de la fidélité pour les paroisses de Berthier, Saint-François et Saint-Pierre se tiendra cette année le 21 juin 2020 en l'église de Saint-Pierre à 10 heures.

La période des fêtes est une excellente occasion pour discuter en famille d'un anniversaire de mariage qui sera célébré en 2020. Nous invitons les familles à réserver cette date à leur agenda afin de faire partie de cette belle fête de la fidélité.

Pour information à Saint-François: Nicole Gendron
418-259-2213. ☪

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.

Pierre Normand
Président
T.D.L.



La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

Un couple d'ici prend la barre de la concession Ultramar

Marc-Antoine Lemieux et sa conjointe Julie Théberge, domiciliés à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, sont depuis le 1er octobre les nouveaux concessionnaires à Berthier-sur-Mer du restaurant l'Arrêt-Stop et de la station-service Ultramar qui compte un dépanneur sous la bannière Dépan Express.

✍ par Raynald Laflamme

Le couple Lemieux-Théberge, lui 39 ans, elle 32 ans, sera à partir du 1er janvier prochain impliqué tous les deux dans le commerce de service. D'ici-là, Julie vivra en décembre les derniers moments de sa garderie en milieu familial qu'elle opérait depuis 10 ans avant de dire Au revoir! à ses bouts choux le 31 décembre. Marc-Antoine, pour sa part, a fermé en août dernier les livres de son entreprise de distribution indépendante pour les bannières Yum Yum et Aliments Krispy Kernels après 10 années passées sur les routes. Donc, une toute nouvelle aventure débute pour cette famille qui compte deux enfants, âgés de 10 et 7 ans.

Une expérience acquise

Diplômé du Cégep La Pocatière à titre de programmeur-analyste, Marc-Antoine Lemieux avait un tout autre projet de carrière tracé devant lui. Une perte d'emploi à la SADC de D'Autray-Joliette après une décision du gouvernement fédéral de ne plus soutenir le développement de l'informatique au sein des communautés locales, le ramène dans la région, lui qui est natif de Berthier-Sud-Mer. C'est ainsi qu'il débarque en 2005 à la station Ultramar de la sortie 364 de l'autoroute Jean-Lesage. Réal Giasson, concessionnaire de la franchise à cette époque, qui le trouvait vraiment trop diplômé pour occuper un emploi



Photo Jean Dominique Rousseau

au sein du dépanneur, s'est finalement laissé convaincre. Ainsi de 2005 à 2009, il fut son bras droit prenant la responsabilité des achats, puis des horaires. Il avait touché à tout, sauf la comptabilité. En 2009, Marc-Antoine choisit de tenter l'aventure entrepreneuriale en fondant son entreprise de distribution indépendante qu'il opérera pendant 10 ans.

Pendant tout ce temps, à chacune de leur rencontre, Réal Giasson ne manquait pas d'agacer son ancien bras droit en qui il voyait la relève.

« Moi, je n'étais pas prêt », confiera-t-il. Comme Réal Giasson n'avait signé son dernier contrat que pour une durée de deux ans, il aura fallu une montée aller-retour à Montréal le 7 janvier dernier pour assister à un match Canadien-Minnesota perdu 1-0 pour achever d'enfoncer l'idée.

Suite de la page 16



RESTAURANT • 418.259.7704

- DÉJEUNER JUSQU'À 11 H
- COMMANDE POUR EMPORTER
- MENUS DU JOURS
- SALLE JUSQU'À 50 PERSONNES

OUVERT

Dimanche au mercredi 6h à 21h
Jeudi au samedi 6h à 23h



DÉPANNEUR • 418.259.7515

CAFÉ • PROMO VIN ET BIÈRE

OUVERT dès 6h à 23h

Une réimpression de L'Odyssée des Morin

À la suite d'Augustin-Norbert Morin, célèbre politicien du 19^e siècle, Jacques-Yvan Morin, ministre dans le gouvernement de René Lévesque, a voulu revoir et compléter l'histoire assez tumultueuse de ses ancêtres qui se sont finalement enracinés dans les paroisses de Saint-François et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. À la suite de plusieurs années de recherches il a publié en 2005 le résumé de leurs mésaventures qu'il a intitulé *L'Odyssée des Morin*.

 par Jacques Boulet

En 2010, en raison de l'intérêt de nombreux Morin, dit Boucher, dont Pierre Morin II est l'ancêtre, monsieur Jacques-Yvan Morin a confié la réimpression de ce livre

Concession Ultramar

Suite de la page 15

« Je ne me voyais pas reprendre la route cet hiver, pas plus que je me voyais contraint à retourner travailler derrière un bureau. Ce n'est pas fait pour moi. Je suis timide, mais mon amour de servir le public est plus fort. Je me suis doc laissé convaincre. »

Du changement à venir

Le couple Lemieux-Théberge a des ambitions pour le commerce. Depuis son arrivée, Marc-Antoine a débuté par rafraîchir l'image publique du commerce. Puis, lorsque sa conjointe débarquera dans l'aventure en janvier le dépanneur commencera à développer et à offrir des mets-préparés dans la cuisine du restaurant.

Présentement, le restaurant et le dépanneur emploient 15 personnes à temps plein et 5 à 6 personnes à temps partiel.

Marc-Antoine Lemieux a signé une première entente de 3 ans avec Parkland Corporation le plus grand marchand et fournisseur indépendant de carburant et de produits pétroliers au Canada en plus de dépanneurs sous trois bannières et autres entreprises.

« Ils sont [parlables]. Une première entente de trois ans me permettra de savoir si j'aime ça. Puis, si tout est ok pour les deux parties, la prochaine entente en sera une de 5 ans. »

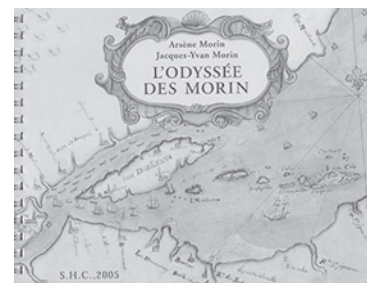
L'Écho de Saint-François souhaite tout le succès espéré au couple Lemieux-Théberge. 

à la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. En cet automne 2019, nous vous offrons une nouvelle réimpression.

Cette souche de Morin émigrée du nord de la France s'était d'abord établie en Acadie autour des années 1670 où ils vivaient de la pêche et de la terre à Beau-Bassin où ils s'étaient taillé un beau domaine.

Pour des raisons que vous découvrirez en lisant ce volume, ils quittent définitivement l'Acadie en 1697, quelque 60 ans avant la célèbre déportation des Acadiens. De fait, en cette même année Pierre Morin II et son épouse Françoise Chiasson obtiennent du seigneur Couillard de L'Espinay une concession sur la rivière du Sud à la limite des seigneuries de Bellechasse-Berthier et de la Rivière-du-Sud, au nord de celle-ci. Dans les années subséquentes, ils seront rejoints par d'autres familles acadiennes qui leur sont apparentées par des alliances, telles les Chiasson, Mercier, Godin et autres.

Ce livre vous est offert au prix de 55 \$. 



Cette édition de l'Odyssée des Morin datant de 2005 vient d'être réimprimée. Le mandat a été confié par Jacques-Yvan Morin à la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.



Bernard Généreux
Député fédéral
MONTMAGNY – L'ISLET – KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP

bernard.genereux@parl.gc.ca
1-855-881-9876



Le cadeau parfait pour Noël !

La Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud vous offre, en cette période des Fêtes, la réédition de deux livres de notre collection, qui se déposeraient très bien sous le sapin de Noël.

1- L'Histoire de la seigneurie Bellechasse-Berthier

La première publication en 1988, de ce livre écrit par monsieur Louis-Philippe Bonneau, raconte les tout débuts des municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Berthier.

Nos ancêtres s'établissent dans la seigneurie Bellechasse-Berthier au début des années 1700. Ils reçoivent alors une terre gratuitement à condition de payer les cens et les rentes au seigneur. Le régime seigneurial fut aboli en 1854.

La Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud vous offre une nouvelle édition de ce volume dont on a pu améliorer la présentation.

Cette histoire racontée par monsieur Bonneau, d'après les précieuses archives de L'Hôpital général, nous apprend que le premier seigneur chez-nous, fut Nicolas Marsolais. Celui-ci fut remplacé par Alexandre Berthier qui lui, fut suivi par la famille de Rigauville et enfin par les dames de l'Hôpital général.

Vous voulez connaître les principaux épisodes du développement de nos deux paroisses ainsi que les difficultés que nos ancêtres ont rencontrées en décidant d'y cultiver une terre pour faire vivre leur famille, ce volume saura vous fournir l'information désirée.

La Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud vous offre une nouvelle édition de ce volume dont on a pu améliorer la présentation grâce aux

nouvelles technologies. – Bonne et enrichissante lecture !

2- Les familles Boulay, Boulé, Boulet

Depuis sa création en 1980, la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a également publié l'histoire de quelques familles qui se sont implantées dans notre paroisse, dont celle des familles Boulet.

Dans le livre- Les familles Boulet de la Côte-du-Sud –publié en 1986 par monsieur Louis-Philippe Bonneau, les personnes inscrites dans la généalogie étaient pour la plupart originaires de cette région du Québec.

Une collecte de données généalogiques n'est jamais terminée. Aussi, depuis 1986, des bénévoles de notre Société du patrimoine, avec la contribution d'autres passionnés de généalogie, ont poursuivi la recherche d'informations dans la région mais aussi au-delà de nos frontières pour cumuler plus de 31 000 données, touchant environ 12 000 familles de la descendance de Robert Boulay et Françoise Garnier, au Canada et aux États-Unis. Sans doute, il y a encore des absents, car, comme nous le disions, c'est le genre de travail qui n'a pas de fin.

Si mieux connaître votre propre famille, découvrir les liens de parenté qui vous unissent à d'autres familles ou à d'autres personnes vous passionnent c'est le genre de livre dans lequel vous passerez des heures passionnantes. Le monde est petit, dit-on souvent, les histoires en généalogie le prouvent constamment.

C'est certes le cadeau idéal à offrir à vos enfants et petits-enfants mais aussi à vous-même. Ces livres vous sont offerts au prix de 35 \$

Source : Jacques Boulet, président
Société de conservation du patrimoine de
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



SAQ
AGENCE



Servi *express*



ZONE BONBONS



BIÈRES ARTISANALES

CORSAIRE MICROBRASSERIE
ARCHIBALD
LES 2 FRÈRES
UNIBROUE



**ESSENCE
DIESEL D'HIVER**

**OUVERT TOUS LES JOURS
dès 6 heures**

**Mireille et Luc
pour vous servir**

418-259-1234

335, ch. St-François Ouest, Saint-François



Produits de chez-nous

- Les Élevages Bonneau
- La Miellée de la rivière-du-sud
- Ferme les petits plaisirs
- Cidrerie La Pomme du St-Laurent

Ici à votre dépanneur

Chronique littéraire

La première à ouvrir la voie

Titre: Marie-Camille, Tome 1
Auteure: France Lorrain
490 pages
Paru en octobre 2019

✍ par Léon Jalbert

Résumé

En début de roman, nous faisons la connaissance de Marie-Camille, la fille d'Édouard de la célèbre famille Gélins du roman *La promesse des Gélins*. On la retrouve en 1960 à Montréal. Elle est depuis peu infirmière diplômée, mais décide de réorienter sa carrière dans le domaine « insolite » de l'embauvement, une première pour une femme au Québec.

Avec son meilleur ami juif pratiquant, Gabriel Joseph, elle amorce cette formation. Les embûches et les écueils seront nombreux mais elle est déterminée, audacieuse et avide d'autonomie. Comment s'en sortira-t-elle?

Commentaires

J'ai amorcé la lecture de ce roman avec beaucoup d'attente puisque cette auteure nous a toujours, dans le passé, fait vivre des moments émouvants. ET JE N'AI PAS ÉTÉ DÉÇU. Ce roman est mon COUP DE COEUR DE L'ANNÉE 2019. Ce constat est encore plus exceptionnel en raison du fait que je fais la lecture de plus de 100 romans par année.

D'une part, retrouver son père, ses 2 tantes et son oncle Laurent a été plaisant et d'autre part, le sujet du roman est à vrai dire « spécial » mais habilement traité.

J'adore l'humour parfois caustique et parfois bon enfant des propos des principaux personnages des romans de cette auteure. France Lorrain nous transporte toujours dans des mondes très divergents mais avec une justesse d'écriture toujours exceptionnelle. Une intrigue bien ficelée, des personnages attachants et un rythme soutenu, le tout saupoudré d'un relent de paternalisme du début des années 1900. Voilà ce que je recherche et que j'ai trouvé dans ce roman.

BRAVO ET RAPIDEMENT LA SUITE, MADAME LORRAIN...

À lire absolument! ☺

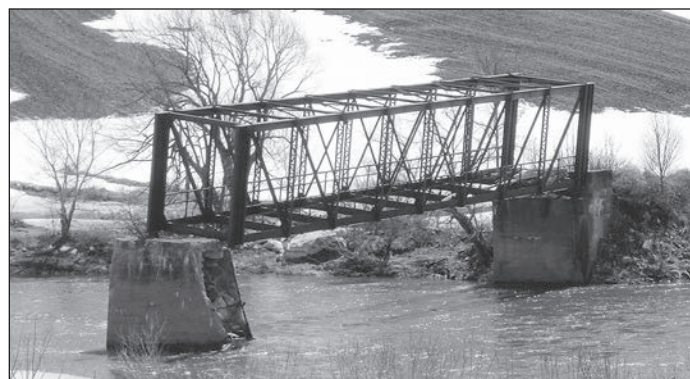


Photo: Jean Dominique Rousseau

Un pont tombé dans l'oubli

À l'été 1968 à une date inconnue

La section nord du pont est tombée en raison d'un accident (p. 178). Le conducteur du camion était Jean-Louis Gaudreau de Saint-Pierre. Le propriétaire du camion était La Compagnie Jos. Picard de Saint-Pierre.

Le 15 juillet 1968, des contribuables demandent que le pont soit réparé. Une demande est formulée au ministère de la Voirie.

Le 3 janvier 1969, une requête de plusieurs paroissiens demandant la réparation du pont. (P. 206)

Monsieur Robert Després du ministère de la Voirie présente l'évaluation faite pour le remplacement de ce pont : 57,500\$ (p. 220).

Le 4 mai 1970, monsieur Alphonse Mercier de Ladurantaye demande 4,000\$ pour défaire les 3 cages en béton armé et prendre tel quel le matériel restant (p. 275).

Le 7 décembre 1970, la compagnie Picard et fils, par l'intermédiaire de son assurance, paie 6,500\$ pour le bris du pont (p.289).

Le 11 décembre 1974 : 2 offres pour l'achat et la démolition du pont (p. 537-538).

Messieurs Jean-Marc et André Thibault de Montmagny offrent 5,00\$ pour démolir et emporter les restes (bois et métal) du pont sans s'occuper des piliers. Monsieur Philias Blais offre 50,00\$ pour faire de même.

Messieurs les conseillers désirent y réfléchir plus longuement invoquant la possibilité d'y établir une piste de motoneige dans le futur.

Le 7 juin 1976 : nouvelle offre (p. 628).

Monsieur Léon Blais manifeste son intérêt pour l'achat de la section restante du pont de fer de la route de l'église. Les conseillers désirent y réfléchir plus longuement.

Qui a enlevé la section tombée en 1968?

En 2001, Le Conseil municipal n'est pas prêt à céder le pont, il est question d'y aménager une piste cyclable (p. 4081). ☹

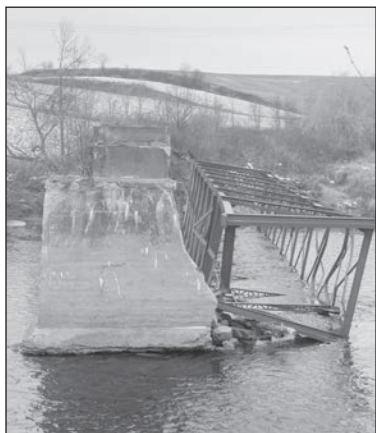
Source : Jacques Boulet, 23 janvier 2012

Tablier Sud du pont de fer du chemin de l'Église

Effondrée au fond la rivière, la dernière structure nécessite son retrait d'urgence

Vestige d'une route qui n'existe plus, la dernière section du pont de fer de la route de l'Église qui enjambait la rivière du Sud à la hauteur de l'entrée Est du village de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud vient de disparaître à jamais du paysage.

✍ par Raynald Laflamme



Le temps et surtout les grands vents du vendredi 1^{er} novembre ont eu raison de sa ténacité à se maintenir sur ses piliers de pierre. La section Sud du pont, la seule à avoir subsisté depuis l'effondrement de la section Nord à l'été 1968 à la suite d'un incident (voire autre

texte) vient de connaître le même sort. La dernière tempête de vent l'a fait chuter de ses assises. La carcasse de fer reposait sur le lit de la rivière. Informée dès le lundi suivant sa chute, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a dû procéder rapidement à l'évaluation du retrait de la carcasse de fer des eaux de la rivière du Sud avant que celle-ci ne gèlent à en fendre pierre. Il fallait éviter qu'au printemps, à la fonte des neiges, l'intrus ne vienne créer des embâcles. Face à l'urgence d'agir, la Municipalité devenait seule maître d'œuvre à procéder à ses travaux et ce sans évaluation environnementale.



La direction générale de la Municipalité a assuré que les équipements mécaniques, deux pelles excavatrices



des Entreprises Gilbert Cloutier de Montmagny, étaient conformes aux normes exigées pour travailler en présence d'eau vive. C'est-à-dire qu'elles utilisaient comme il se doit de l'huile végétale. Les travaux d'enlèvement ont été réalisés le jeudi 14 novembre. L'été prochain, il restera à enlever de la rivière le pilier de ciment.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud avait toujours été réticente à procéder à l'enlèvement de cette structure de fer mangée par le temps. Pour ce faire, elle aurait dû se plier aux normes environnementales et ce qu'elles engendrent en termes de coût et de délai.

Les conseils municipaux qui se sont succédé depuis l'effondrement du tablier Nord avaient jonglé à une quelconque réhabilitation de cette structure et du chemin attendant. Ça allait de l'idée d'une piste de motoneige à une piste cyclable. De tels projets n'ont jamais vu le jour d'autant que ces dernières années la portion de chemin, côté Sud de la rivière, avait été rétrocédée à Monsieur Jacques Blais.

C'est finalement le temps qui est venu clore ce chapitre de l'histoire du pont de fer du chemin de l'Église. ☉

École des garçons

7^e année – Classe 1964-1965

Pas 4, mais bien 25 garçons dans le vent, pure produit des années '60, accompagnés de leur enseignant. Trouvez leur nom associé au numéro de photo et envoyez vos réponses par courriel à echosf@videotron.ca ou en déposant dans la boîte de *L'Écho* à l'entrée de la Maison de la paroisse avant le 13 décembre 16 heures.



1

La personne gagnante sera désignée par tirage au sort parmi toutes les réponses reçues.



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24



25



26

Automne 2019: Des travaux en bordure de la rivière du Sud

Le fouille-roche gris, ce petit poisson qui passe pratiquement inaperçu dans les rivières du Sud et du Bras Saint-Nicolas, fait l'objet d'un suivi depuis 2009 par l'Organisme des Bassins Versants de la Côte-du-Sud (OBVCdS).

Sensible à la pollution, c'est un excellent indicateur de la qualité de l'eau d'une rivière. À ce titre, il est vulnérable à la dégradation de son habitat, causé principalement par les sédiments qui se retrouvent dans les cours d'eau. Selon le registre public fédéral des espèces en péril, le statut de l'espèce serait menacé, ce qui justifie des efforts de conservation et de réhabilitation de son milieu de vie.

Afin de réduire l'érosion des berges et contribuer à son rétablissement, deux tronçons de rive ont été ciblés dans la rivière du Sud et ont été aménagés à l'automne 2019. En collaboration avec la firme Écogénie et deux producteurs agricoles de la région, l'OBVCdS a fait partie prenante d'un projet de génie végétal dans le secteur de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Les travaux de génie végétal visaient à stabiliser la berge, ainsi que limiter les pertes de superficies agricoles qui se retrouvaient par décrochement dans le cours d'eau.

En résumé, il a y eu un reprofilage de talus, afin

Aménagement avec barrière à sédiments



d'obtenir une pente de talus moins abrupte, réduisant ainsi les risques potentiels d'érosion. Puis, des branches de saules et de cornouillers ont été prélevées et fixées à la berge sur l'ensemble du profil selon différentes techniques et grâce à une toile en fibre de coco, de la broche et des piquets. Ces types de végétaux ont la capacité de



Aménagement de génie végétal

se régénérer à partir des branches et sont résistants aux inondations, ainsi qu'au passage des glaces. Finalement, des plantations d'arbres et d'arbustes complètent le tout et contribuent à diversifier la bande riveraine.

Il est important de mentionner que ce projet a pu être réalisé grâce à la contribution financière de Pêche et Océans Canada, d'Environnement Canada et de la Fondation de la Faune Québec.

Avis à tous les producteurs agricoles intéressés à protéger leurs sols, ce même genre de projet pourrait être réalisé chez vous!

L'OBVCdS prépare une séance d'information et de réseautage le 10 décembre de 13 h à 15 h à L'Édifice Amable-Bélanger de Montmagny, afin de vous présenter ce projet, les autres projets réalisés au courant de l'année 2019 et ceux à venir. Pour l'occasion, nous solliciterons votre participation et voir ce que nous pouvons réaliser ensemble! Au plaisir de vous rencontrer!

**Source: Jérémie Caron Biologiste,
Conseiller stratégique et vulgarisateur scientifique**

**Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada**



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen
5355, rue Guillaume-Couture
Lévis, QC G6V 4Z3

418-833-2133

418-833-6658

www.rinfretvw.com

jacques.dumont@rinfretvw.com

Photos Courtoisie

Jeune diplômée au service des producteurs d'ici

(R. L.) Félicitations à Kassandra Thibault de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. À titre de technicienne agricole, elle a joint l'équipe de conseillers d'OptiConseils qui poursuit plusieurs mandats auprès de producteurs d'ici et de Montmagny, de L'Islet et de Bellechasse. Ces champs d'intérêts sont la production maraîchère, la production acéricole, la production laitière et les grandes cultures. Madame Thibault est récemment diplômée en en Gestion et technologies d'entreprise agricole du Cégep de Lévis Lauzon. L'Écho de Saint-François lui souhaite tout le succès attendu dans son domaine professionnel. Lors de votre prochain déjeuner dominical au restaurant L'Arrêt-Stop ne manquez pas de la féliciter, puisqu'elle y travaille comme serveuse les dimanches. ☺



418-248-5622
 418-248-7071

GFL
GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5

Pare-brise
 Expert collision automobile
 Débosselage • Peinture

GARANTIE NATIONALE

- Une communauté en action -

RÉPERTOIRE DES COMITÉS / ASSOCIATIONS / ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association de baseball.....	Éric Morneau.....	buzzzzzzzer@hotmail.com
Association de soccer.....	Jean-Pierre Laflamme.....	418-259-2650
Bibliothèque Chabot Bonneau.....	Lucille Kirouac.....	kirouac-boulet@videotron.ca
Bibliothèque du rocher.....	Patricia Leblanc.....	418-259-7626
Centre Gym Santé.....	Mario Marcoux.....	mariomarcoux@hotmail.com
Cercle des fermières.....	Monique Fiset.....	fedtresoriere06@outlook.com
Club de Fer.....	Richard Côté.....	418-259-2601
Club de pétanque.....	Lise Caron.....	418-259-7330
Comité d'embellissement.....	Agathe Beaumont.....	agathe.beaumont@icloud.com
Comité sports et loisirs.....	Jean-Pierre Laflamme.....	loisirs@stfrancois.ca
Comptoir d'entraide.....	Gilbert Crevier.....	418-259-2287
Garde Paroissiale.....	Marc André Bonneau.....	418-259-2977
Journal L'Écho.....	Raynald Laflamme.....	echosf@videotron.ca
La Fabrique.....	Camille Laliberté.....	fstfs@videotron.ca
L'âge d'or.....	Joseph Aimé Blais.....	418-259-7866
Les Habitations Patrimoniales.....	Jacques Boulet.....	patrimoine.st-franc@oricom.ca
Pompiers & Premiers répondants.....	Jacques Théberge.....	jtnb@videotron.ca
Société de conservation du patrimoine.....	Jacques Boulet.....	patrimoine.st-franc@oricom.ca
Vie Active.....	Elisabeth Lapointe.....	418-259-7840

CREDO
création • impression • affichage

Nous vous souhaitons, au nom de toute l'équipe, bonheur, santé et prospérité à vous et vos proches à l'occasion des Fêtes.

418 839-7207
info@impressionscredo.ca
impressionscredo.ca

Nous serons fermés
dès 12h00 le 20 décembre au 5 janvier 2020 inclusivement

Marthe Laverdière, une femme inspirante!

Le 15 octobre dernier, un groupe d'une trentaine de personnes ont assisté à un dîner conférence avec Marthe Laverdière, organisé par le Cercle de Fermières de Saint-François.

✍ par Nicole Bonneau

Le dîner était préparé par Marthe elle-même et agréablement servi par son conjoint qu'elle appelle affectueusement « Minou ».

D'une simplicité sans égal, elle nous a parlé de la journée où elle a su...

Tout a débuté par des capsules vidéo lancés sur le Net, Marthe s'était prêtée au jeu à la demande de son garçon. Sur ces capsules, elle parle de l'horticulture avec une simplicité sans égale et humour! 400 000 vues cela attire l'attention! Elle reçut donc un appel de Gino Chouinard, l'invitant à l'émission Salut Bonjour!



Comme elle ne regarde pas la télévision, Marthe ne savait pas qui était Gino; elle lui a fermé la ligne au nez à deux reprises! À son troisième appel, prise du sentiment de lui venir en aide puisqu'il « ne doit pas être très connu pour avoir une émission qui commence à 5h du matin », Marthe accepte de se rendre à Montréal pour montrer comment faire un pot de fleur sans complication!

« Si tu veux faire tes semis » dit-elle « Commence par une grosse graine, pour une fois que tu peux choisir ». Gino lui a dit qu'il n'a jamais eu si peu de contrôle sur une entrevue!». Lorsqu'il s'agit de raconter un fait banal, de sa coiffure à son changement de chemise avec la recherchiste, Marthe n'a pas son pareil pour nous le rendre cocasse!

Marthe est repartie avec « Minou » et ils ont décidé d'arrêter prendre une bouchée à Drummondville et c'est là que Marthe s'est rendue compte que Gino ... il n'était pas mal connu et que beaucoup de monde l'avait vu planter ses fleurs!

Fondation Marthe Laverdière

Pourquoi Marthe fait tout cela? Dîner-conférence, spectacle humoristique, livres... Pour Jeanne, sa petite fille qui souffre d'une maladie orpheline, les enfants malades et permettre un peu de répit aux parents! Elle reçoit des appels à toutes les semaines de parents en détresse vis-à-vis un enfant différent. Vous voulez aider la Fondation Marthe Laverdière? Pensez à offrir ses livres en cadeaux de Noël, ils sont loin d'être ennuyants!

GHISLAIN VÉZINA
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique
418 234-1360
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

MONTMAGNY LA POCATIÈRE
418 248-7122 418 856-2621
www.thibaultgm.com

COMMERCIAL ÉLITE

500, av. St-David, Montmagny
418 248-7122
505, av. de la Grande-Anse, La Pocatière
418 856-2621

VASTE SÉLECTION DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION
Votre concessionnaire de confiance!

Francis Fréchette Président	Stéphane Coulombe Directeur des ventes Véhicules neufs	Éric Demers Directeur des ventes Véhicules d'occasion	Éric Thiboutot Conseiller aux ventes	François Gagnon Conseiller aux ventes	Louis Laliberté Conseiller aux ventes	Guillaume Fortin Conseiller aux ventes	Martin Fournier Directeur commercial	Guyauve Bélanger Préposé à la livraison
---	--	---	--	---	---	--	--	---

Cross-country

Une première position pour Lauralie Jean

par Mathilde Roy et Marguerite Montminy

Le 11 octobre dernier, nous avons participé au cross-country sur le terrain de golf de Montmagny. Des élèves de l'école La Francolière se sont démarqués avec plusieurs gagnants et gagnantes. Pour les 6^e année filles, la première position a été à Lauralie Jean et la 4^e position était Anabelle Buteau. Elles ont même gagné une bannière. Zakary Corribeau, 5^e année et Laurent Bonneau, 4^e année sont arrivés en 2^e position. Félicitations aux gagnants! ☺



La Fête de L'Halloween

Ils ont bu la potion

par Xaly Nicole et Thierry Bertrand

Le 31 octobre, nous avons eu de la pluie, mais nous avons fêté l'Halloween quand même. À l'école la Francolière, nous avons célébré cette fête. Nous avons fait des activités avec toutes les classes. Puis, après, toutes les équipes se sont rassemblées dans le gymnase. Nous avons eu du jus avec un jube dedans. Les enseignants appelaient ça de la potion. Nous avons terminé la journée en chantant et en dansant. ☺



Football de la saison d'automne

Le Noir et Or s'impose à nouveau sur le terrain

par Alexis Allaire et Mathias Gendron

Le 18 octobre, il y a eu une partie de football contre Saint-Charles. Le Noir et Or a gagné 45-0. Le 25 octobre, contre les Piliers de Saint-Jean-Port-Joli, le Noir et Or a gagné 34-24. Les deux matchs se sont déroulés à Montmagny sur le terrain de l'école secondaire. La saison de football est maintenant terminée et les pratiques recommenceront au printemps. Merci à Patrice Dubois, Steve St-Pierre, Guillaume Nicole et François Morin pour avoir consacré beaucoup de leur temps pour nous entraîner et nous aider à nous améliorer. ☺

Handball

Le Noir et Or a défendu ses couleurs

Le 15 novembre dernier, quatre équipes (25 élèves) du Noir et Or de St-François ont participé au tournoi annuel de mini handball de Montmagny. L'équipe de 6^e année garçons a remporté les grands honneurs. Félicitations à vous 7 et à tous les autres joueurs pour votre belle participation! Sur la photo: Logan-Fenix Roussel, Mathias Gendron, Louis St-Pierre, Alexis Allaire, Félix Théberge, Matis Bourque et Mathias Bouffard. ☺



Source: Patrice Dubois

Prochaine cueillette de bouteilles

par Élisanne Morin et Emma Laflamme

Le matin du 11 janvier 2020, nous allons passer à vos maisons pour ramasser vos canettes et bouteilles vides. Nous les ramassons pour financer notre voyage de fin d'année à Montréal. N'oubliez pas de les mettre sur vos galeries. ☺



Entrevue avec notre orthopédagogue Océanne Dostie

par Norah Gendron et Annie Lamonde

Océanne travaille depuis 3 ans en orthopédagogie. Elle a fait 2 écoles avant nous. Elle a travaillé à l'école des Étinzelles à Saint-Charles et à Plein Soleil à La Durantaye. Océanne a choisi ce métier pour aider les élèves à travailler des notions plus précises. Pour accomplir son travail, elle doit planifier le matériel, faire l'intervention, prendre des notes sur le déroulement et remplir des formulaires. Pour exercer son métier, elle a dû aller au cégep, faire 4 ans d'université pour avoir un baccalauréat en enseignement, en adaptation scolaire. Selon elle, le plus difficile, c'est de rédiger des rapports d'évaluation. Ce qu'elle aime le plus dans son travail, c'est de travailler avec les enfants, de voir leurs améliorations et leur évolution. Ce qui la passionne dans son métier, c'est de travailler en collaboration avec les enseignantes et avec les élèves.

Dans ses moments libres, elle fait de la lecture et passe du temps en famille et avec ses amis. Océanne n'a pas d'enfant. Elle est native de la Beauce, mais elle habite maintenant à Ste-Claire depuis deux ans. Elle a un chat. Elle désire faire ce travail encore plusieurs années, car elle dit avoir encore beaucoup à apprendre. Bienvenue Océanne dans notre école! ☺



La crise des médias sévit partout

La crise des médias qui sévit au Québec continuent à faire des victimes.

 par Raynald Laflamme

À titre d'administrateur délégué de la région Chaudière-Appalaches au sein de l'Association des médias écrits communautaires du Québec, je n'ai pu que constater en octobre que la région allait perdre un journal communautaire. *Le Tour des Ponts* de Saint-Anselme, qui est implanté dans sa communauté depuis près de 30 ans, cessera d'être communautaire. En janvier, le journal deviendra un bulletin mensuel d'information placé sous la gouverne de l'administration municipale. Dans un billet publié dans l'édition de novembre, la coordonnatrice du journal, Sylvie Gourgues, indiquait que son poste de journaliste et responsable de la publicité sera aboli. Cette formule «quelque peu modifiée» permettra, poursuit-elle, «de transmettre toutes les informations pertinentes au bon fonctionnement de la collectivité». De plus, «il sera toujours possible aux différents organismes qui alimentent la vie communautaire de publier des communiqués».

À court terme, ce modèle poursuivra... une certaine pratique communautaire. La réalité à moyen terme risque d'être bien différente. La Municipalité une fois bien en maîtrise de son organe d'information privilégiera en premier des contenus «pertinents». Je n'y vois rien de bon pour l'exercice démocratique.

Désengagement envers le communautaire ?

Comment les communautés québécoises en sont-elles rendus à perdre leurs outils collectifs d'information qu'ils ont mis sur pied et tenu à bout de bras bénévoles? De premier chef, il faut regarder le modèle d'affaires des journaux imprimés. Ces publications ont financé leurs activités par la publicité. La gratuité des médias a fait en sorte que les journaux ont livré un lectorat à leurs annonceurs. C'est le modèle qui fait exister depuis près de 27 ans *L'Écho de Saint-François*. Ça a toujours tenu la route jusqu'à l'arrivée des grandes multinationales du net qui sont venues pomper le marché publicitaire au Canada, au Québec, en Chaudière-Appalaches et à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Notre communauté n'y échappe pas. L'achat de publicité sur Facebook et sur Google est pratiqué sans retenu depuis l'arrivée du nouveau conseil municipal. Ce faisant, la nouvelle génération de leaders s'adresse exclusivement à une tranche bien précise de la population et ce n'est pas celle, de toute évidence, qui a connu les trottoirs de bois dans le village. Mais ici, il s'agit bien d'argent collectif récolté à même les taxes municipales.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a depuis le début du journal *L'Écho* toujours contribué financièrement à son maintien par l'achat local de publicité. À la moitié du coût la page, le journal a ouvert son contenu aux procès-verbaux du conseil municipal, puis, aux pages des Loisirs, puis, au Mot du maire, qui lui est publié gratuitement. Le journal communautaire a toujours reconnu l'apport économique de la Municipalité en lui offrant dès le début un tarif préférentiel. Du côté du journal, rien n'a changé depuis. Aujourd'hui, force est de constater que l'actuel conseil municipal choisit, sans le dire publiquement, de diminuer l'achat de publicité local. La raison évoquée en sourdine c'est que ça coûte cher. Oui, ça a coûté cher en achats de pages! La Municipalité a elle-même créé ce problème en achetant de plus en plus de pages pour ces procès-verbaux à l'époque de l'ancien secrétaire-directeur,

VOUS VOULEZ ÊTRE
BIEN INFORMÉ ?

95% Des lecteurs apprécient les nouvelles locales et municipales.

96% en région, 93% à Montréal.*

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Démarquez-vous avec les médias écrits communautaires

* Information extraite du rapport de recherche présentant les données recueillies lors d'un sondage effectué entre le 23 janvier et le 28 février 2018 par la firme Advanis Jolicoeur pour le compte de l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

La crise des médias sévit partout

allant même à publier un 18 pages. Du jamais vu dans l'histoire du journal. Un ratio de 10 pages/mois a toujours tenu la route. Elle permettait de publier un journal de 44 pages avec beaucoup de contenu d'information sans mettre en péril les finances du journal. Depuis, l'arrivée du nouveau secrétaire-directeur, la Municipalité publie 6 pages qui résulte à un journal imprimé de 36 pages. Que sera l'avenir ?

Et s'il y avait que la Municipalité! Un annonceur de prestige ce retire en janvier de l'achat du dos couleur de *L'Écho* après avoir été un partenaire fidèle depuis le tout début. La fusion de la coopérative d'épargnes et de crédits à l'échelle régionale fait sentir aujourd'hui ses impacts négatifs sur la communauté.

Que sera l'avenir ?

L'Écho de Saint-François comme tous les autres médias écrits communautaires du Québec, « apportent aux citoyens un éclairage irremplaçable

sur l'actualité politique, mais aussi économique, sociétal, sportive ou culturelle de leur région. Ils sont les experts de l'hyperlocal, ils donnent la parole aux citoyens et sont considérés comme les gardiens de la démocratie municipale », pouvait-t-on lire dans la livraison de novembre du bulletin trimestriel de l'AMECQ portant sur la *Crise des médias ce que nous journaux en pensent...*

Ce que vous pouvez faire

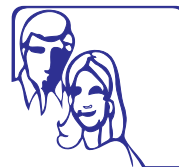
Non à court terme, *L'Écho de Saint-François* ne cessera pas ses activités d'information locale. Mais... que sera l'avenir ? Un journal commu-

nautaire est détenu par ses membres. Soyez donc nombreux à devenir membre de votre journal au coût de 5\$. De plus, une nouvelle catégorie de membre Sympathisant au coût de 20\$ vous permettra d'accroître votre soutien. Plus que les dollars que vous investissez dans votre outil collectif d'information, vous envoyez un signal fort envers votre journal, puisque Acheter, c'est voter!

Raynald Laflamme, délégué régional
Région Chaudière-Apalachs
Secrétaire-journaliste
L'Écho de Saint-François

Renouvelez votre membership

En décembre, renouveler votre adhésion et ainsi participer à la vie démocratique de votre journal communautaire. Les individus deviennent membres en payant une cotisation annuelle de 5\$, 25\$ pour les organismes et 50\$ pour les entreprises. Formulaire en page 28. Votre soutien est important.. ☺



PÉRIMÉ, LE PAPIER?

1,39 Nombre moyen de lecteur par foyer.*



Démarquez-vous avec les médias écrits communautaires

* Information extraite du rapport de recherche présentant les données recueillies lors d'un sondage effectué entre le 23 janvier et le 28 février 2018 par la firme Advanis Jolicoeur pour le compte de l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

VOUS VOULEZ ÊTRE REMARQUÉ?

86% Des lecteurs apprécient les publicités sur les services offerts.
92% en région, 73% à Montréal.*



Démarquez-vous avec les médias écrits communautaires

* Information extraite du rapport de recherche présentant les données recueillies lors d'un sondage effectué entre le 23 janvier et le 28 février 2018 par la firme Advanis Jolicoeur pour le compte de l'Association des médias écrits communautaires du Québec.



Devenez membre de votre journal communautaire

L'Écho de St-François

Conditions pour devenir membre:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Les organismes et les entreprises doivent avoir leur siège social à Saint-François
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre résident
membre individuel: 5\$ membre organisme: 25\$
membre entreprise: 50\$
- Carte de membre valide jusqu'au 30 septembre 2020
Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marque votre soutien par une contribution symbolique;
- donne une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donne le pouls sur votre intérêt à recevoir *L'Écho de St-François*.

Veuillez écrire en LETTRES MOULÉES

Nom, prénom, organisme, entreprise: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

☎ _ _ - ☐ ☐ ☐ ☐

Catégorie de membre: ☐ Individuel: 5\$ ☐ Organisme: 25\$ Entreprise: 50\$

Paiement inclus: ☐ chèque ☐ comptant

Nom, prénom, organisme, entreprise: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

☎ _ _ - ☐ ☐ ☐ ☐

Catégorie de membre: ☐ Individuel: 5\$ ☐ Organisme: 25\$ Entreprise: 50\$

Paiement inclus: ☐ chèque ☐ comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de *L'Écho de St-François*. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au 534, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0 ou être déposé dans la boîte de *L'Écho* à la Maison de la Paroisse.

Merci de votre appui!

Diner de Noël de la FADOQ

Le club FADOQ Saint-François tiendra son dîner de Noël le mercredi 18 décembre à 11 heures au restaurant L'Arrêt-Stop. Le coût du repas est de 15\$. Il vous faut réserver avant le 16 décembre en composant l'un des numéros suivants : 418-259-7866 ou 418-259-2433. Les activités reprendront le 15 janvier 2020. Joyeuses fêtes à tous!

Source : Lorraine Lamonde
Club FADOQ Saint-François

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

Téléphone : 418 259-1300

Télec. : 418 259-2101

Llachance@notarius.net



GARAGE SAMSON

418 248-1422
ggbsamson@globetrotter.net

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0



Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



FONTAINE PICARD
cabinet de services financiers

1-74, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1K1

418 248-2404 fontainepicard.ca

Placements garantis • Fonds distincts // Assurance vie • Invalidité • Maladies graves // Assurances collectives • Rentes collectives



FRÉCHETTE
MONTMAGNY (QUÉBEC)

195, boulevard Taché Ouest, Montmagny
418 248-2900 / frechetteford.com



Chez Fréchette Ford, nous avons:

- Une équipe expérimentée
- De la transparence
- Un environnement sans pression
- un service personnalisé
- Une ambiance chaleureuse
- Une écoute attentive de vos besoins

CHEZ NOUS, VOUS ÊTES CHEZ VOUS !



Francis Fréchette
Président



Benoît Lévesque
Directeur général



Stéphane Bernier
Adjoint et conseiller aux ventes



Richard Dutil
Conseiller aux ventes



Louis-Gabriel Morissette
Conseiller aux ventes



Michael Jalbert
Directeur financier

- ✓ Résidentiel
- ✓ Commercial
- ✓ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



418 259-7440
téléc. 418 259-7477

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



**REMORQUAGE
24 HEURES**

GARAGE CORRIVEAU MARIO TECH

- | | |
|--|--|
| ☐ Freins | ☐ Silencieux |
| ☐ Pneus | ☐ Vidange d'huile |
| ☐ Suspension | ☐ Air climatisé |
| ☐ Mise au point | ☐ Autre |

2, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A1

① 418-248-3634

MARIO THÉBERGE PROPRIÉTAIRE

Monyvill enr.

R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Caméra de drain
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 yvonmont@globetrotter.net
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Weed Man®

**ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE**

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : 418 248-7970
Sans frais : 1 800 463-4877

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST
LÀ.

PROMUTUEL
ASSURANCE 🏠 🚗

1 888 265-7940
promutuelassurance.ca

Service de réparation *Jp*



Jean Proulx

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

Tél./Fax: 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159



Postes disponibles maintenant!

MANŒUVRE À LA RESCousse

Tu préfères le travail manuel au travail de bureau? Emballages LM a plusieurs postes emballants pour toi! Un réel esprit d'équipe, douze surprises et plus par année et possibilité de faire du covoiturage.

As-tu envie de venir à la cabane à sucre avec nous?

rh@emballageslm.com - 418-259-7710 #254

Avec le Chœur de Bellechasse

La magie des Fêtes à Saint-Michel-de-Bellechasse

La population est invitée à assister au concert de Noël du Chœur de Bellechasse le 14 décembre à 20 heures à l'église de Saint-Michel-de-Bellechasse. Le coût d'admission est 20\$ par personne et de 10\$ pour les moins de 12 ans.

Formé de près de 70 choristes en provenance de 15 municipalités de la MRC, le Chœur de Bellechasse fera vibrer les murs de l'église de Saint-Michel-de-Bellechasse avec des classiques de Noël tels que Les Anges dans nos Campagnes, Minuit Chrétien, des chants populaires de nos grands de la chanson québécoise dont Gilles Vigneault et des classiques de circonstance interprétés à travers le monde.

De retour là où tout a commencé il y a 10 ans

Le Chœur de Bellechasse a vu le jour en 2009 lors du Festival choral patrimonial et culturel qui se tenait à Saint-Michel-de-Bellechasse. Depuis une décennie, la voix de nos villages contribue, par ses activités d'apprentissage de chants, chant choral et de prestations devant public, à la mise en valeur du patrimoine de la chanson

francophone et à la promotion de l'identité culturelle bellechassoise et québécoise.

Pour une bonne cause

Les bénéfices du concert serviront à la réparation des fenêtres de l'église patrimoniale de Saint-Michel-de-Bellechasse.

Une occasion exceptionnelle de vivre l'esprit des Fêtes et de s'imprégner de la magie de Noël au cœur d'un des plus beaux villages du Québec. Offrez un cadeau à vos proches, à vos collaborateurs, à vos employés. Les billets sont en vente dans tous les presbytères de la Fabrique de Saint-Benoit-de-Bellechasse (www.sbdb.ca pour connaître les heures d'ouverture) ou par téléphone au 418-884-3123 pour connaître les autres points de vente.

Le concert est une présentation du Comité de consultation et d'organisation locale de la communauté de Saint-Michel-de-Bellechasse.

Source : Paul-André Cloutier



Lalimec
USINAGE
SOUDURE



Alain Laliberté
Tél. : 418 884-3407
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca



358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



**Forage J. & R.
Cloutier inc.**

R.B.Q. : 2314-4926-84

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net



JRM
Jacques & Raynald Morin Inc

- Pavage • Excavation
- Location de machinerie lourde
- Travaux en génie civile
- Résidentiel et commercial

230, 6^e avenue
Montmagny (Québec) G5V 3Y7
Tél.: 418-248-0937 Fax: 418-248-8806
info@jrmorin.com



Zakary Corriveau sur motocross

Année de transition réussie

Année de transition réussie pour le jeune pilote de motocross Zakary Corriveau. À sa première saison sur grande piste dans le circuit du Championnat de motocross Challenge Québec, il a obtenu le podium avec une 3^e place en classe 65cc open sur 30 pilotes, les meilleurs coureurs du Québec. Sa ténacité et son goût de performer, lui ont aussi permis de terminer au pied du podium en classe 65cc 10-11 ans avec une 4^e place..

 par Raynald Laflamme

Ces très bons résultats obtenus sur sa KTM 65 lui ont permis de se qualifier pour le championnat national Rockstar qui se déroulera au Stade Olympique et au Centre Vidéotron.



« Je suis vraiment fier de mon fils. C'était au-delà de mes attentes pour l'année 2019 », a témoigné son père face aux succès de son fils. Confiant pour le futur de Zak sur les grandes pistes du circuit, Samuel Corriveau est déjà à préparer la saison 2020 avec un «bike de feu». Zak

compte déjà sur des motos «sur la coche» grâce à l'implication de Dave Lévesque du Garage SMB de Berthier-sur-Mer.

Ce sport de compétition est tout de même exigeant pour le jeune coureur. Il peut compter sur l'appui de la famille Corriveau et de sa «super mamam» Erika Beaulieu. Aussi, les commanditaires sont au rendez-vous pour lui permettre de vivre sa passion : Transport Mty Express, Innovatoit, Garage SMB, Forfait Rosmar, Excavation Yvon Montminy, Yvan Corriveau et Marie-Claude Breton qui le supporte pour les courses.

Un fier compétiteur

Zakary Corriveau aime la compétition. Et pas seulement sur deux roues. Cette année, il s'est joint à l'équipe de football le Noir et Or après des années à tenter de convaincre sa mère qu'il était fait pour ce sport. Aujourd'hui elle doit s'avouer vaincu par la détermination de son fils.

«...le voilà [qui] joue sa première [game] de foot... fier, prêt, avec beaucoup de travail, de persévérance, de résilience, il rejoint sa seconde famille partageant le même désir : se dépasser, donner son 100% et évidemment tenter de gagner dans un sport qu'ils adorent [lui et ses compagnes et compagnons de classe]. Cette première participation de Zak cette saison s'est soldé par un gain du Noir et Or par la marque de 45-0. (Voire le texte en pages 24-25 de cette édition).

Dans plus d'un sport

Zakary Corriveau est allé chercher le 1^{re} place en combat au sol lors d'une compétition de karaté, ceinture Verte.

En voilà un qui carbure à la compétition. 





Horaire du temps des Fêtes

*Notez que le bureau municipal sera fermé
du 21 décembre 2019 au 6 janvier
2020*



*Un énorme MERCI à tous les bénévoles
pour votre implication tout au long de
l'année*

Sans vous, rien ne serait possible

Ligue de volleyball

Date : Du 8 janvier au 18 mars (sauf le 4 mars)

Horaire : Mercredis soirs de 19 h à 20 h 30

Pour qui : Adultes désirant bouger!

Lieu : Gymnase de l'école primaire La Francolière

Coût : Selon le nombre d'inscriptions

*Pour inscription : 418-259-2778 #202 ou
loisirs@stfrancois.ca*



Cours de violon

Le participant se familiarisera avec son instrument et pourra interpréter des pièces musicales selon sa capacité.

Clientèle : Débutant

Lieu : Centre des loisirs de St-François

Matériel : Violon (possibilité de location)

Coût : 10 cours de 45 minutes : 175\$

Inscription : En tout temps à loisirs@stfrancois.ca

Le participant pourra voir avec la responsable quel jour/quelle heure aura lieu ses cours selon ses disponibilités et selon celles du responsable.

Cours d'initiation au patin pour enfants

Pour qui : Débutant

Coût : 25\$

Début : 11 janvier

Fin : 22 février

Journée : Samedi

Heure : 9 h 30 à 10 h 30

Équipement : Casque

Inscription : 418-259-7228 # 202 ou loisirs@stfrancois.ca

HOCKEY INTERMUNICIPAL

Date : 8 janvier au 22 février 2020
(les dates peuvent varier en fonction de la température)

Catégorie d'âge : 8 à 12 ans et 13 à 15 ans

Nombre de joueur : Minimum de 7 joueurs par catégorie
incluant le gardien de but

Tarif : 40\$/joueur incluant pratiques, parties et tournois

Pratique : Tous les mercredis soirs 18h30 à 19h30

Partie : Vendredis soirs et quelques samedis matin

Lieu des pratiques : Saint-François

Lieu des parties : À Saint-François et dans les municipalités
de nos adversaires (de Montmagny à St-Gervais)

Équipements nécessaire :

- Gants
- Bâton de hockey
- Casque avec protecteur faciale
- Protège cou
- Patins

Inscription avant le 13 décembre :

- 418-259-7228 # 202 ou loisirs@stfrancois.ca





VENDREDI 7 FÉVRIER 2020
MATCH DE HOCKEY AMICAL 35 ANS+
PATINOIRE ST-FRANÇOIS

20 h 00 - Match La Classique (gratuit)
21 h 30 - Après match avec spectacle de musique

*** OUVERT À TOUS - ENTRÉE GRATUITE ***

BAR SUR PLACE, ARGENT COMPTANT SEULEMENT

Inscription pour le match à loisirs@stfrancois.ca
418-259-7228 # 202

SAMEDI 8 FÉVRIER 2020

 Fête familiale
de 10 h à 17 h

Glissade, hockey bottine pour enfant
jeu gonflable, maquillage,
ballons etc (*gratuit*)

*** Mini casse-croûte sur place***

TOURNOI HOCKEY SAINT-FRANÇOIS

17^e édition

8 h à 17 h
48 joueurs
6 gardiens
20\$ / joueur

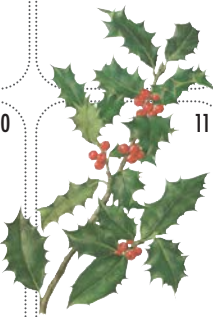
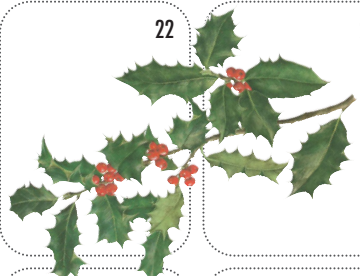
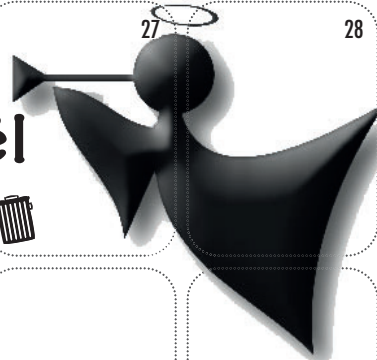
** Formule repêchage avec
les inscriptions reçues... les
joueurs présents l'an dernier
auront priorité **

Inscription :
Jonathan Gendron
418-508-4055



2019 Décembre

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1 Journée mondiale du sida	2 Séance du conseil	3 Journée internationale des personnes handicapées	4	5 Reconnaissance des bénévoles 17h Centre des loisirs	6 Récitation du chapelet Chapelle des Prairies 19h Bac bleu	7 
8	9 le Comité d'embellissement se réunira à 19h Messe Chapelle des Prairies 19h	10 Fermières Dîner de Noël 11h restaurant l'Arrêt-Stop Réunion 13h30	11 	12 	13 Tombée du journal	14
15 	16	17	18 Dîner de Noël FADOQ 11h restaurant l'Arrêt-Stop	19	20 Bac bleu	21
22 	23	24 	25	26	27 	28
29	30 	31 Saint-Sylvestre			Bac bleu	



Fêtez prudemments!

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le **Lundi 4 novembre 2019**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **vingt heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs	Mesdames
Frédéric Jean, Maire	Sandra Proulx
Yves Laflamme, maire suppléant	Huguette Blais
Jean-Guy St-Pierre	Chantal Blanchette
Jean-Yves Gosselin	

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance régulière du conseil, il est 20h00

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour.

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 7 OCTOBRE 2019

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 7 octobre 2019 sans modification.

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS OCTOBRE 2019

Journal L'Écho (remb. frais de poste)	214,31
Permis	586,00
Fax	2,00
Loyers	3915,00
Location de salle	150,00
Bar	264,00
Foire au Village 2019 (Emballages LM)	110,00
Adresse civique, plaque 911	141,00
Don, soupers dansants (Berthe Guimont)	500,00
Subvention Emploi Été Canada	1750,00
TOTAL :	7632,31

COMPTES A PAYER NOVEMBRE 2019

Hydro-Québec	
Caserne incendie	189,45
Garage	423,89
Enseigne 4-chemins	59,30
Poste Ass. Morigeau	242,55
Parc Olivier Tremblay	45,78
Poste Surpresseur St-Pierre	83,73
Usine filtration	3747,38
Maison Paroisse	649,84
Poste Ass. Village	3313,35
Eclairage public	806,63
2, 5e rue Est	43,47
Centre des Loisirs	1735,73
Climatisation Loisirs	287,88
Pav. Bédard	83,19

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É

D
E

S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

Compteur d'eau St-Pierre	27,89	11 740,06
Vidéotron,		
Bureau.....	276,16	
Garage.....	98,14	
Loisirs.....	145,22	
Usine filtration.....	100,44	
Surpresseur St-Pierre.....	32,66	
Bibliothèque (sept.-oct.).....	157,06	809,68
Bell Mobilité, Loisirs et Garage.....		213,15
Solution Nexarts, Qidigo		638,24
VISA		
Souper comité Loisirs, photos (Foire au village)	473,56	
Apple music.....	17,23	
Google	41,83	
Remise annuelle carte Visa Affaires	-140,30	392,32
Ministre Revenu Québec, remise d'octobre 2019.....		10 407,33
Revenu Canada, remise d'octobre 2019		4 121,93
CARRA, remise d'octobre 2019.....		417,73
La Fabrique, loyer novembre 2019 Bibliothèque		350,00
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire octobre 2019	25,00	
Remb. 165 km à 0,43\$.....	70,95	
Stationnement (examen aqueduc).....	12,00	107,95
Félix Paré, remb. cellulaire octobre 2019		25,00
Jean-Pierre Laflamme, remb. cellulaire octobre 2019		25,00
MonBuro		
Cartouche d'encre Garage	74,12	
Contrat photocopieur	361,96	436,08
Jean-Eudes Gaudet,		
Remb. frais déplacement 236km à 0,43\$	101,48	
Remb. repas.....	9,88	111,36
Tetra Tech QI, hon. Prof. travaux 1re Ave, 1re rue et bouclage.....		18 249,37
Régie Gestion Mauricie, enfouissement septembre 2019		4 874,87
MRC de Montmagny, tonnage septembre 2019		1 138,78
Régie L'Islet Montmagny, transport vidanges août et sept. 2019		4 926,35
9205-1242 Québec inc., remb. facture repas pompiers		120,38
Claudia Gagnon, location jeu gonflable porte ouverte Caserne.....		100,00
Centre d'Amusement Carie Factory, sortie Camp de jour.....		608,52
Mario Paré, goûter porte ouverte Caserne		350,00
L'Écho St-François, publication octobre 2019		396,66
Communications Imago inc., renouvellement nom de domaine pour 3 ans.....		164,36
Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, contribution campagne majeure		
(dernière année de 5) engagement total de 5800\$		11 600,00
Garage Claude Albert, conteneurs Garage.....		836,97
DSL Multi-Services inc., fauchage des chemins		10 968,63
Monyvill enr.		
3,25 hres à 83\$ pelle.....	269,75	
3,50 hres à 130\$ pelle marteau hydraulique.....	455,00	833,28
Vigneault Montmagny, bottes de travail Réjean P.		183,95
Sinto, savon à main, graisse.....		444,21
Les Entreprises JRMorin, réparation pavage 32,28 tm à 160\$		5 938,23
Javel Bois-Francs, chlore usine filtration.....		649,63
Emco, matériel aqueduc.....		275,93
Performance GP, pièce scie à béton		47,65
Enair Contrôle, entretien préventif et changer moteur du Condenseur		
de la chambre froide qui ne fonctionnait plus.....		657,67
Praxair, 1926m³ à 0,3142 oxygène et location réservoir.....		11 231,12
Service de Réparation JP		
Matériel réparation patinoire	685,60	
Garage	247,41	933,01
LKQ Canada Auto Parts inc., pièce camion Ford		287,44
Novicom, batterie répéteur (M. Paroisse) service incendie		224,12
Pagenet, téléavertisseurs service incendie		57,20

Spécialité Ressort, pièce camion Ford.....	758,88
Macpek, antigel prestone rouge et jaune, garde-boue.....	516,42
Kemira, pass usine filtration	11391,32
Garage Gilmyr, inspection et réinspection camion Ford	236,51
Bergor, moteur balai de rue.....	1167,05
MS2Contrôle, vérification pompe usine filtration	186,95
Stelem Canada inc., ensemble réparation rotule : billes et vis.....	80,48
Philippe Gosselin & Ass.	
1588,6 litres à 0,7870 huile chauffage M. Paroisse	1437,45
2084,5 litres à 0,7870 huile chauffage Loisirs.....	1886,17
622 litres à 0,7870 huile chauffage Garage	562,82
1500 litres à 1,0251 diesel	1767,91
5654,35	
BMR, tuiles plafond (Loisirs).....	84,81
Plomberie Chauffage D.Roy Lyva, réparation toilette M. Paroisse.....	152,86
Constructions Proulx Quirion, changer capage et coupe-froid	
portes du Garage muni. endommagées + location plate-forme	1519,39
AGAT Laboratoires, analyse eau potable et eaux usées	1537,68
Wurth Canada, pièces équipements	568,95
St-François Pharma, eau déminéralisée (usine filtration).....	16,36
V-TO,	
Produits sanitaires (Maison Paroisse).....	213,51
Produits sanitaires, nappes (Loisirs).....	260,65
474,16	
Lucie Lachance, achat de bulbes (comité embellissement).....	73,54
Aquatech, opération usine filtration et ass. eaux.....	9772,87
Service d'Équipements GD, moteur hydraulique Ford 10 roues.....	193,05
Dépanneur Servi Express, essence.....	298,53
L'Écho de St-François, publication novembre 2019.....	396,66
Véronique Noël, formation coordonnatrice en loisirs.....	448,40
Conval Québec, pièces usine filtration.....	361,02
Monyvill	
18,5 hres pelle à 83\$ fossé, Loisirs, etc	1535,50
4 hres multi trp pierre net à 63\$.....	252,00
1 hre à 130\$ marteau hydraulique	130,00
2204,65	
Pièces d'Auto GGM	
Pièces équipements.....	1130,35
Balai de rue.....	655,36
Ass. des eaux	247,19
2032,90	
Avantis, matériel divers	
Maison paroisse	35,60
Loisirs	185,72
Garage.....	581,64
Service incendie.....	22,36
Aqueduc.....	15,72
Usine de filtration	66,40
Pavillon Bédard	52,33
Égout.....	386,21
1345,98	
Supérieur Propane, location cylindre.....	4,60
Postes Canada, envoi journal L'Écho + circulaires.....	345,15
Info-Page, IPA novembre 2019 (service incendie)	97,21
Caroline Guimont, remb. facture d'Halloween.....	129,14
CWA, remplacement module câble chauffant du réservoir de la soude caustique	996,14
René Samson, prise de poêle (Loisirs).....	103,83
Spécialité Ressort, pièce camion Ford.....	1150,20
Acier Picard, fer (Garage).....	563,75
Pneus André Ouellet, pneu Freightliner.....	1013,62
REM, pièce balai de rue.....	167,76
Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur).....	42,75
Sandra Proulx, remb. facture Local des jeunes.....	227,74
TOTAL	131661,82

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer.

5. ADMINISTRATION

5.1 NOMINATION D'UNE TECHNICIENNE EN LOISIRS

Suite à la réception de candidatures et aux entrevues effectuées pour le poste de technicien(ne) en loisirs, le comité de sélection a retenu la candidature de madame Lydia Martel. Elle possède un diplôme d'études collégiales en gestion et intervention en loisirs ainsi qu'une expérience très appréciable dans ce domaine. Le comité de sélection recommande donc la candidature de madame Lydia Martel afin d'occuper ce poste.

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer madame Lydia Martel au poste de technicienne en loisirs. Un contrat de travail sera signé par les parties ultérieurement.

5.2 DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

Conformément à l'article 360.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le greffier ou le secrétaire-trésorier doit, au plus tard le **15 février de chaque année**, transmettre, **via le dépôt dans le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR)**, le relevé identifiant les membres du conseil qui ont déposé, ou non, une déclaration d'intérêts pécuniaires.

Le directeur général et secrétaire trésorier remet à chaque élu le formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires à remplir et remettre avant la date fixée.

6. LOISIRS

6.1 SOUMISSION POUR DÉCAPAGE ET CIRAGE DES PLANCHERS DE LA SALLE DES LOISIRS AU COMPLET

Le contracteur s'engage à exécuter les travaux d'entretien ménager d'une manière professionnelle et fiable selon l'horaire établi. Le travail prévu pourra se faire dès le début novembre 2019.

Fournir tout l'équipement nécessaire ainsi que les produits nettoyeurs décapants et cires appropriés à l'exécution du travail.

Description du travail à effectuer : Balayer, laver et décapier le vieux fini, gratter toutes les bordures des allées et les taches de peinture et de rouille du plancher. Application d'un scellant, et de 5 couches de cire professionnelle pour un résultat plus durable.

Pour le plancher de vinyle grande salle, pièce arrière en prélat, cuisine, escalier et palier d'entrée.

Pour un total de: 2103,40\$ (taxes en sus).

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la soumission de Richer Morin et de procéder au travail d'entretien.

6.2 DÉNEIGEMENT DE LA PATINOIRE MUNICIPALE

Nous avons demandé une soumission pour le déneigement de la patinoire municipale pour l'hiver 2019-2020.

Monsieur Stéphane Lamonde de la Ferme Magi 2000 Inc. nous propose un montant de 1040,00\$ pour l'entretien de la neige pour la patinoire pour la saison hivernale 2019-2020.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la soumission de la Ferme Magi 2000 Inc. pour un montant de 1040,00\$.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 DÉNEIGEMENT DE LA RUE DU ROCHER ET DU SITE PATRIMONIAL

Une soumission a été demandée pour le déneigement de la rue du Rocher et du site Patrimonial.

Monsieur Stéphane Lamonde de la Ferme Magi 2000 Inc. nous a soumis la proposition suivante pour le déneigement pour l'hiver 2019-2020 :

Déneigement rue du Rocher :	1320,00\$
Site Patrimonial :	1230,00\$

Après analyse et discussion :

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la soumission de la Ferme Magi 2000 Inc. soit; déneigement rue du Rocher : 1320,00\$ et site Patrimonial : 1230,00\$.

7.2 PROPOSITION ET ESTIMATION DES COÛTS PAR TETRA TECH QI INC. POUR TRAVAUX CONCERNANT LE PIIRL, PLANS ET DEVIS MONTÉE MORIGEAU

La municipalité a reçu un résumé de l'estimation préliminaire pour la réfection de la Montée Morigeau. Les travaux prévus dans les options B et C de cette estimation sont basés sur les recommandations du PIIRL de la MRC de Montmagny. Trois options sont présentées :

Option A : 656 550\$ total pour décohesionnement et rechargement granulaire

Option B : 235 200\$ total pour planage et pavage

Option C : 198 700\$ total pour pavage seulement

Après analyse et discussion :

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de retenir l'option B pour le planage et pavage au montant total de 235200.00\$ total.

7.3 TRANSPORT DE LA NEIGE

À titre de rappel, le transport de la neige pour les années 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021 avait été octroyé pour 3 ans à Ferme Monyvill au coût de 0,90\$ du mètre cube.

8. EAU – AQUEDUC - ÉGOUTS

8.1 DÉNEIGEMENT POSTE DE TRAITEMENT DES EAUX DU SECTEUR MORIGEAU

Une soumission pour le déneigement du poste de Morigeau a été reçue de la compagnie Philias Blais. Les besoins en déneigement pour ce secteur ont été réévalués et le service des travaux public de la municipalité a confirmé que le déneigement de ce secteur pouvait être effectué par la municipalité.

Après analyse et discussion;

Il a été unanimement convenu que le service des travaux publics de la municipalité effectue le déneigement du poste de traitement des eaux du secteur Morigeau.

9. INCENDIE – SÉCURITÉ PUBLIQUE ET/OU CIVILE

9.1 PLAN MUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE EN COMMUN (PMSCC)

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité de sécurité civile de la municipalité est celui indiqué dans le plan de sécurité civile en commun (PMSCC) à l'annexe de la municipalité.

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

Pour ces motifs,

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le plan de sécurité civile de la municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud, préparé par M. Daniel Samson, chargé de projet à la MRC de Montmagny, soit adopté;

QUE la MRC de Montmagny, sur facturation, soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

10. URBANISME

10.1 DÉROGATION MINEURE, 790, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-DU-SUD

Demande (2019-07-0003, 1 de 4)

Nature des effets : transformer un silo fosse en remise agricole

Dimensions du nouveau projet: 21,34m. x 16,16m. / 70'x 53';

Le projet sera à 46,45 mètres de la limite de terrain avant;

Identification du site concerné : lot : 4 475 494

790, chemin de la rivière-du-sud
saint-françois-de-la-riv.-du-sud (qc), G0R 3A0

Demande (2019-07-0003, 2 de 4)

Nature des effets : un silo fosse a été construit en 2003 à moins de 50 mètres de la limite de terrain avant

Dimensions aux permis: 50' x 80' / 15,24m x 24,38m;

Distance du chemin 46,45 mètres;

Un permis de construction a été délivré en 2003 (*permis : 2003-09-0003*);

Une dérogation mineure aurait dû être demandée à l'époque pour ce type d'usage complémentaire.

Un agrandissement au silo fosse a été construit en 2004 à moins de 50 mètres de la limite de terrain avant.

Dimensions aux permis: 25'x100' / 7,62m. x 30,48m;

Distance du chemin 38,55 mètres un permis de construction a été délivré en 2004 (*permis : 2004-07-0060*);

Une dérogation mineure aurait dû être demandée à l'époque pour ce type d'usage complémentaire.

Demande (2019-07-0003, 3 de 4)

Nature et effets : la présence d'un deuxième garage agricole à moins de 50 mètres

Dimensions: 9,81m.x 9,69m / 32,19' x 31,79';

Distance du chemin 20,69 mètres

Aucun permis n'a été trouvé dans le dossier de propriété;

Demande (2019-07-0003, 4 de 4)

Nature et effets : la présence de quatre silos à moins de 50 mètres

Diamètre : 2,14m. (4x);

Distance du chemin ±38.55mètres

Aucun permis n'a été trouvé dans le dossier de propriété

Règlement concerné: règlement de zonage 111-1990, article 5.32.1.2

Le projet et les constructions existantes sont dérogoires sur la distance d'implantation demandée par le règlement art. 5.32.1.2 & le tableau 1;

Ce type de constructions devrait être à 50 mètres de la limite de terrain avant;

Cette demande de dérogation mineure a été recommandée unanimement en tous points par le comité consultatif d'urbanisme.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENTRÉSOLU de suivre la recommandation du comité d'urbanisme et d'accepter cette demande de dérogation mineure en tous points.

10.2 RÉOLUTION D'APPUI POUR LA RESTRUCTURATION ENTRE LA FERME DU PATRIMOINE THÉBERGE INC. ET MONSIEUR MICHEL THÉBERGE

Suite à l'effondrement d'un bâtiment de la ferme l'hiver dernier, monsieur Michel Théberge a décidé de restructurer son terrain résidentiel. Pour se faire, il doit soumettre une demande à la CPTAQ. Sa restructuration est conforme à la réglementation municipale et la municipalité doit se positionner face à cette demande d'appui.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENTRÉSOLU d'appuyer cette demande.

10.3 PROMESSE D'ACHAT POUR UN TERRAIN (NOUVEAU DÉVELOPPEMENT)

À titre informatif, la municipalité a signé une offre d'achat pour le terrain no. 6, (lot 6 202 462), 7141,85 pieds carrés au montant de 28 567,40\$ avant taxes.

11 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

11.1 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ PAR ÉNERGIR VISANT L'IMPLANTATION ET L'EXPLOITATION D'UN RÉSEAU GAZIER DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE-DU SUD

Attendu que la demande vise une utilisation à des fins autres qu'agricoles d'un ensemble de lot et l'aliénation d'un lot pour permettre à Énergir, S.E.C. de réaliser un projet visant la construction et l'opération d'un réseau gazier dans le projet « Extension Montmagny – Bellechasse » dont le point de départ est le réseau existant à Saint-Henri et le point de chute, la ville de Montmagny;

Attendu que les lots concernés sont énumérés dans le tableau joint à la demande et que la superficie totale visée dans Saint-François-de-la- Rivière-du-Sud est de 1,91 ha dont 1,7 ha sera utilisé seulement temporairement en tant qu'aires de travail pendant la construction;

Attendu que la demande vise une utilisation à des fins d'installation et d'exploitation de conduites de gaz principalement localisées dans les emprises de routes mais dont certains obstacles ou obligations techniques nécessitent aussi l'utilisation de servitudes permanentes sur des propriétés privées adjacentes aux routes;

Attendu que des servitudes temporaires sont aussi requises pour la durée de travaux pour des fins d'aires de travail;

Attendu que le projet prévoit aussi l'installation d'un poste de vanne nécessitant une aliénation d'une superficie très restreinte de 214 m²;

Attendu que la nature du projet, la desserte projetée et les exigences techniques qui déterminent la localisation

du projet, du projet font en sorte qu'il n'y a pas ailleurs dans le territoire hors de la zone agricole, d'espace approprié disponible aux fins visées par la demande;

Attendu que le projet vise notamment à améliorer la vitalité économique et le développement d'entreprises agricoles;

Attendu que les superficies visées par la demande sont très restreintes et qu'il ne s'agit pas d'un projet qui contribuera à générer des impacts sur le potentiel et les possibilités agricoles des sols touchés et avoisinants;

Attendu que le projet n'est pas de nature à engendrer des impacts négatifs sur les activités agricoles existantes et futures, sur l'homogénéité du territoire agricole ou sur l'application des règlements environnementaux reliés aux établissements d'élevage (distances séparatrices);

Attendu que la présente demande respecte les orientations prescrites à L'article 62 de la LTPAA, que la demande devra être faite conformément aux exigences de la CPTAQ et en respect de toutes lois et règlements applicables;

Après analyse et discussion :

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil municipal appuie la demande d'autorisation présentée à la CPTAQ par l'entreprise Énergir S.E.C. visant l'utilisation à des fins autres qu'agricoles et une aliénation d'une superficie pour l'installation d'un poste de vanne, de conduites de gaz majoritairement prévue dans les emprises de routes mais nécessitant aussi des servitudes permanentes et temporaires en zone agricole permanente sur les lots énumérés au tableau joint à la présente et totalisant 1,9 ha dans les limites de notre municipalité.

11.2 TÉTRA TEC QI INC, OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST (41328TT)

Offre de services professionnels de Tetra Tech QI Inc. relativement à la réfection des infrastructures du chemin Saint-François Ouest dans le cadre du programme FIMEAU sur une longueur d'environ 732 mètres linéaires.

Voici les activités prévues au mandat : ▪ Coordination des relevés terrain; ▪ Rencontre de démarrage; ▪ Plans et devis (incluant 2 options pour le phasage des travaux en fonction des travaux d'Énergir); ▪ Préparation d'un bordereau avec 2 options; ▪ Rencontres de coordination; ▪ Réponses aux questions lors de l'appel d'offres; ▪ Analyse des soumissions; ▪ Émission des plans « Pour construction ».

PROPOSITION D'HONORAIRES

Pour réaliser ce mandat, nous vous proposons de prévoir une enveloppe budgétaire de 55 000 \$ (taxes en sus). Nos honoraires vous seront facturés à taux horaire tandis que les dépenses vous seront facturées au coûtant plus 5 %.

Après analyse et discussion,

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre de Tetra Tech QI Inc. pour la réfection des infrastructures municipales du chemin Saint-François Ouest dans le cadre du programme FIMEAU sur une longueur d'environ 732 mètres linéaires pour **une enveloppe budgétaire de 55 000 \$ (taxes en sus)**. Les honoraires seront facturés à taux horaire tandis que les dépenses seront facturées au coûtant plus 5 %.

11.3 MADA – VOLET 2 : SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'ACTION EN FAVEUR DES ÂÎNÉS

Considérant que les aînés tiennent une place importante dans notre communauté et qu'ils sont au cœur du développement de nos municipalités ;

Considérant que les municipalités participantes à la démarche collective ont procédé en 2018 à la mise à jour de leur politique et de leur plan d'action en faveur des aînés ;

Considérant que la MRC a procédé en 2018 à la mise à jour de sa politique et de son plan d'action en faveur des aînés.

En conséquence ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU Que la municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud autorise et participe à la demande collective de Soutien à la mise en œuvre des plans d'action en faveur des aînés et que les travaux seront réalisés sous la coordination de la MRC de Montmagny

11.4 ENTENTE RELATIVE À UNE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE POUR (LE SERVICE MUNICIPAL DE TRANSPORT DES PERSONNES HANDICAPÉES)

ATTENDU QUE l'article 48.39 de la *Loi sur les transports* (RLRQ, c. T-12) oblige toute municipalité locale dont le territoire n'est pas desservi par une société de transport en commun, ou par un autre organisme public de transport en commun qui assure un service de transport adapté aux personnes handicapées, de contracter avec une personne afin d'assurer aux personnes handicapées l'accès, sur son territoire, à des moyens de transport adapté à leurs besoins;

ATTENDU que les articles 569 et suivants du *Code municipal (CM)* permettent à toute municipalité de conclure une entente avec d'autres municipalités visant, notamment, la délégation d'une compétence;

ATTENDU QUE Saint-François de la Rivière-du-Sud désire continuer de déléguer à Berthier sa compétence à l'égard de ce service et ainsi permettre à Berthier de faire tout geste nécessaire afin d'assurer le service de transport aux personnes handicapées sur leur territoire respectif;

En conséquence;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la continuation de la délégation de compétence pour ce service à la municipalité de Berthier et de mandater le maire et le directeur général à signer l'entente entre les parties.

11.5 DÉCOMPTÉ PROGRESSIF DES TRAVAUX DE LA 1^{RE} AVENUE ET 1^{RE} RUE

La municipalité a reçu le décompte progressif no. 2 pour les travaux de la 1^e Avenue et 1^e Rue qui se chiffre au montant de 380 508,68\$

Après analyse et discussion :

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter le 2^e déboursement progressif au montant de 380 508,68\$ selon la commande - commandation de la firme Tetra Tech QI Inc.

12. CORRESPONDANCE

Aucun point à correspondance.

13. VARIA

Aucun point à varia.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un contribuable demande de l'information et nous rapporte des problèmes avec le réseau d'égouts de la rue Saint-François Ouest. La réfection de ce tronçon est prévue pour 2020 si les demandes de financement sont acceptées.

Une contribuable demande de l'information au sujet du compostage. Elle a mentionné les nouveaux appareils à engrais nommés TERO. C'est un appareil domestique qui permet de transformer les déchets de table en fertilisant.

Un contribuable a interpellé la municipalité à l'effet de considérer l'option d'installer à l'extérieur de l'immeuble le projet d'ascenseur et de valider si les coûts seraient plus abordables.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière. Il est présentement 20h39.

Frédéric Jean, maire

Jean-Eudes Gaudet, directeur général



Les produits métalliques Roy Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

www.roymetalinc.com
Nous recrutons

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

À vendre à l'état neuf

Petit congélateur coffre 7,2 pi. Cube, 21 po. de largeur, 41 po. de longueur.
Tél. : 418-259-7067.

Renouvelez votre membership

En décembre, renouveler votre adhésion et ainsi participer à la vie démocratique de votre journal communautaire. Les individus deviennent membres en payant une cotisation annuelle de 5\$, 25\$ pour les organismes et 50\$ pour les entreprises. Formulaire en page 28. Votre soutien est important..



Membre organisme

Vie Active
Bibliothèque du Rocher
FADOQ

Membre individuel

Club Pétaque
Janine Forgues
Alfred Boulet
Julienne Lamonde
Monique Blais
Nicole Morin
Elisabeth Lapointe
Agathe Coulombe
Augustin Roy
Marguerite Bouffard
Sylvie St-Pierre
Elisabeth Gaudreau
Léo Boucher
Jean-Yves Lamonde
Lorraine Lamonde
Gilles Buteau
Louissette Gourgues
Patricia Leblanc
Bernard Morin
Étiennette Bélanger

Michel Raby

Ghislaine Thériège
Ghislaine Robin
Simon Morin
France St-Hilaire
Linda Guimont
Normand Lesieur
Gilles Thériège
Simone Paré
Marie Laflamme
Francine Bouffard
Raynald Corriveau
Dominique Lamonde
Suzie Godbout
Denis Laflamme
Philippe Lamonde
Bernadette Corriveau
Monique L. Campagna
Gaby Picard
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Joachim Lacroix
Nicole Fortin
Jean-Guy St-Pierre
Micheline St-Pierre

Denis Boulet
Denise Boulet
Léo Picard
Gabrielle Thibeault
Lise B. Pellerin
Jean Corriveau
Wilfrid Marceau
Bérangère Noël
Rosaire Couture
Nicole Labonté
Louis-Marie Garant
Cécile Labrecque
Jean-Dominique Rousseau
Serge Allaire
Mireille Fournier
Raynald Laflamme
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Jean-Yves Gosselin
Jacques Boulet
Lucille Kirouac
Rollande Gamache
Yves Laflamme

Liste à jour le 23 novembre 2019



Joyeuses Fêtes

Le temps des Fêtes nous offre
une occasion toute désignée pour
témoigner notre reconnaissance.

Recevez nos remerciements sincères
pour votre soutien, ainsi que nos
meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Joyeuses Fêtes et une heureuse
nouvelle année!

Horaire des Fêtes

23 décembre :	9 h 30 à 17 h 30
24 décembre :	9 h 30 à 16 h
25 décembre :	Fermé
26 décembre :	13 h à 20 h 30
27 décembre :	9 h 30 à 17 h 30
28 et 29 décembre :	Fermé
30 décembre :	9 h 30 à 17 h 30
31 décembre :	9 h 30 à 16 h
1 ^{er} janvier :	Fermé
2 janvier :	13 h à 20 h 30
3 janvier :	9 h 30 à 17 h 30

Proxim

Vincent Lamonde Boulet

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud, Québec
418 259-7728



La Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny :

- Une force économique indéniable
- Un plus grand dynamisme social
- Une expertise de pointe offerte à tous nos membres

- 24 455 membres
- 15 dirigeants élus
- 70 employés
- Volume d'affaires de plus de 1,9 milliard de dollars

1 caisse, 7 centres de services

Siège social

116, boulevard Taché Ouest, Montmagny

Centre de services Cap-Saint-Ignace

200, place de l'Église

Centre de services Berthier-sur-Mer

47, rue Principale Est

Centre de services Saint-Pierre-du-Sud

689, rue Principale

Centre de services Saint-François

526, chemin Saint-François Ouest

Centre de services Saint-Paul-de-Montminy

305, 4^e Avenue

Centre de services Saint-Fabien-de-Panet

200, rue Boutin

Centre de services automatisés Centre-ville

40, avenue de l'Église, Montmagny

Tél. : 418 248-4884 ou 1 877 606-4884

 **Desjardins**
Caisse de la MRC de Montmagny